

Rapport d'activité 2023



Table des matières

Introduction	5
L'année 2023 en quelques chiffres	7
1. Rénover	8
1.1. Réalisation des travaux du SPSI	8
Création d'un ascenseur PMR	8
Amélioration de la sécurité incendie	8
Rénovation de tous les sanitaires des étages du bâtiment Chartière	9
Rénovation de tout le premier étage du bâtiment Pavillon	9
Des déménagements en série	9
1.2. Travaux : perspectives historiques	10
1.3. La refonte du site web de la bibliothèque	12
1.4. Prise en main du nouveau système de gestion de bibliothèques	13
Alma année 0.....	13
1.5. Usages du catalogue et du site Web	13
2. Servir le public	14
2.1 Une bibliothèque toujours très ouverte en 2023	14
2.2 Inscriptions	15
2.3 Usage des collections	19
Collections sur support imprimé	19
Prêt entre bibliothèques.....	20
Collections numériques	20
Documentation électronique : ressources électroniques et collections numérisées	21
2.4 Former les usagers	22
Formation dans les cursus	22
Formations proposées aux doctorants des deux universités co-contractantes.....	22
Formations proposées aux étudiants en master de l'université Paris 1	23
Aide individuelle.....	23
2.5 Retour sur l'enquête auprès des publics	24
3. Enrichir les collections	26
3.1 Monographies	26
Suggestions d'acquisition	26
Entretien avec Neslihan Çetin, doctorante en droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	28
Entretien avec Pierre Brunet, professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	29
3.2 Thèses	30
3.3 Acquisitions patrimoniales	30
Enrichir le patrimoine documentaire juridique	31
Développer un fonds d'iconographie juridique	33
3.4 Périodiques imprimés	35
3.5 Ressources électroniques	35
Périodiques électroniques.....	36

E-books.....	36
Bases de données.....	36
3.6 Les dons.....	37
Les dons de périodiques.....	37
Les dons de monographies.....	37
4. Faire vivre les collections	38
4.1 Signalement	38
Catalogage des monographies.....	38
Catalogage des périodiques	39
Signalement des ressources électroniques.....	39
4.2 Conservation des collections.....	39
Attribution à la bibliothèque de deux nouveaux magasins situés à Sainte-Barbe	39
Gestion dynamique des collections	40
Entretien des collections	42
Reliure des ouvrages et des périodiques	42
Dépoussiérage.....	42
5. Coopérer.....	43
5.1 Jurisguide	43
5.2 Les trente ans du Doctrinal.	43
5.3 Plans de conservation partagée des périodiques.....	45
5.4 Le CR 27, centre régional du SUDOC pour le signalement des périodiques en sciences juridiques, économiques et politiques	45
Partenariat avec Mir@bel.....	45
5.5 CollEx-Persée	45
5.6 Les négociations Couperin en sciences juridiques et politiques	46
5.7 La convention de pôle associé avec la BnF.....	46
Numérisation sur les chaînes de la BnF.....	46
Programme de numérisation	46
Mise en ligne 2023	46
5.8 Une mission nationale : la fourniture de documents pour les concours d'agrégation	46
6. Moyens	47
6.1 Budget.....	47
Solde budgétaire.....	47
Recettes	47
Dépenses.....	48
Dépenses de documentation	50
Diminution des autres dépenses.....	51
Utilisation des crédits de paiement.....	51
6.2 Ressources humaines.....	52
Effectif	52
Les agents titulaires	52
7. Et bientôt.....	55

Introduction

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des deux importants projets engagés l'année précédente.

L'accompagnement de la réinformatisation

Le nouveau système de gestion de la bibliothèque mis en service en novembre 2022 a fait l'objet de paramétrages complémentaires et d'une série de développements informatiques réalisés en interne. Tout au long de l'année, l'accent aura été mis sur l'accompagnement des collègues par des formations internes, en adoptant une approche collaborative de résolution des difficultés entre les différents services et les collègues de l'informatique documentaire. Changer de système de gestion est une petite révolution dans toutes les bibliothèques, c'est une épreuve redoutée et tous les collègues sont très chaleureusement remerciés pour leur engagement dans la prise en main du système, leur volontarisme dans le signalement des anomalies, et la pédagogie dont ils ont fait preuve envers leurs collègues et le public. Tous les collègues ont participé à tous les niveaux dans la bibliothèque. Même si changer ses habitudes est toujours compliqué, le système adopté stockant les données dans un cloud offre de multiples avantages. Le lecteur peut faire ses demandes de n'importe où et la bibliothèque n'a plus la responsabilité exclusive du stockage des millions de données que constitue le catalogue de la bibliothèque.

Le projet immobilier de rénovation : mise en sécurité et amélioration des conditions de travail

Le volet du projet immobilier concernant le centre Cujas, issu du SPSI de l'université, conçu au cours de l'année 2022, est devenu une réalité après la passation d'un marché public de travaux. La première phase de travaux a duré de juillet à décembre, entraînant une fermeture de quatre semaines pendant l'été. Le périmètre du chantier a imposé la fermeture des espaces de lecture du rez-de-chaussée haut, ainsi que la suspension de l'accès du public autorisé aux magasins. La salle Viollet est ainsi restée fermée au public jusqu'en mars 2024, date à laquelle elle n'a pu rouvrir que pour 19 lecteurs.

Soucieuse de son public et consciente de l'importance de ses collections pour les lecteurs, la bibliothèque a fait le choix de la continuité du service public et a maintenu l'activité pendant les travaux, en adaptant son fonctionnement aux contraintes d'un chantier en site occupé. L'organisation du travail est forcément complexe dans ces conditions et les aléas nombreux. Nous remercions le public de sa patience et de sa compréhension, et les personnels pour leur sens du service, leur constante implication et leur capacité d'adaptation.

La préparation de la seconde phase de travaux prévue de mai à septembre 2024, ainsi que l'opération de rénovation du hall ont été instruites tout au long de l'année avec la DPI et l'architecte mais aussi la DL, la DPSIE et la DSIUN pour certains aspects des projets.

Deux autres nouveaux projets ont été initiés :

Le projet d'une **base nationale de dépouillement des mélanges juridiques**, JurisMel, a avancé dans sa définition et dans les choix techniques nécessaires à sa réalisation.

La **refonte complète du site web de la bibliothèque** a été engagée pour une mise en production en février 2024. Le projet a associé un développeur web designer recruté pour cette mission avec le soutien des collègues informaticiens de la bibliothèque, ainsi que tous les services qui ont contribué à la rédaction des pages et à une batterie de vérifications avant la mise en ligne. Un travail collectif, préparé en amont du recrutement, puis mené en sept mois a permis ce beau résultat.

Concernant la politique documentaire, les choix budgétaires de renforcement des acquisitions ont permis de retrouver un volume d'achat de monographies équivalent à celui du début des années 2020 après une phase de baisse, et de maintenir l'offre de revues et de ressources électroniques malgré l'augmentation continue des coûts. La question des moyens permettant à la bibliothèque de poursuivre sa mission nationale de bibliothèque de référence et de dernier recours en sciences juridiques se posera dès l'année prochaine de façon très aigüe avec la suppression de crédits récurrents d'acquisition versés par le dispositif CollEx. L'enrichissement du fonds patrimonial continue de manière remarquable et s'ouvre à d'autres supports que les ouvrages avec des documents iconographiques et l'acquisition d'une statue de Jacques Cujas par Albert-Ernest Carrier-Belleuse, qui sera exposée dans le hall de la bibliothèque après sa rénovation.

La bibliothèque s'est agrandie en 2023 en recevant enfin l'autorisation du rectorat de s'implanter dans deux magasins supplémentaires situés sous la cour de Sainte-Barbe. Attendus depuis des années, ces deux magasins offrent une petite respiration dans la course contre la saturation des magasins et vont permettre de gérer des projets variés comme la constitution de collections destinées à la numérisation destructive pour Persée ou la gestion dynamique des collections.

Très active dans les réseaux de bibliothèques de l'ESR, elle a poursuivi, dans son champ disciplinaire, son rôle structurant de pilote de multiples initiatives liées à la conservation, au signalement, à la négociation des ressources électroniques, à la formation, etc. Elle assume ainsi son rôle national lié à son statut de bibliothèque interuniversitaire de référence.

Parmi les souvenirs heureux de cette année figure un anniversaire : les 30 ans d'existence de la base Le Doctrinal, dont la bibliothèque est l'un des trois auteurs. Après une journée d'étude organisée au centre Panthéon, la bibliothèque a accueilli les participants pour une soirée amicale et festive.

L'année 2023 a été également riche en péripéties variées avec la détection de punaises de lit qui a conduit la bibliothèque à fermer deux fois deux jours pour mener à bien une opération de désinfection. Une inondation spectaculaire a également eu lieu un samedi du mois de juin sous la forme d'une trombe d'eau devant les guichets. A chaque fois, je suis fier de pouvoir compter sur une équipe pleine de bon sens qui sait réagir avec efficacité et promptitude.

Si l'année 2023 a été une année pleine de réalisations, la bibliothèque a aussi été compliquée en raison des travaux et des nuisances qu'ils génèrent, des déménagements successifs de services dans des locaux temporaires. L'ensemble du personnel a marqué son attachement à la continuité des missions de service public.

Je remercie avec reconnaissance tous les collègues pour leur professionnalisme, leur investissement et leur attachement à notre prestigieuse bibliothèque.

Grégory Colcanap
Conservateur général
Directeur de la bibliothèque Cujas

L'année 2023 en quelques chiffres

15 454 lecteurs inscrits

41% des doctorants en droit de France sont inscrits à la bibliothèque Cujas

Communications de documents

- 32 517 prêts à domicile
- 70 175 communications sur place

Dépenses d'acquisition, de conservation et de numérisation

1 834 029 € engagés
Soit 68 % du budget

Usages des ressources électroniques

- 2 104 176 consultations de livres électroniques
- 1 766 281 consultations d'articles de périodiques
- 3 338 961 consultations de bases de données
- 11 161 unités vues de la bibliothèque numérique Cujasnum

Ouverture

- 255 jours
- 2 861 heures

Fréquentation

- 412 380 entrées

Les collections

- 4 938 nouveaux titres de monographies
- 1 071 abonnements de périodiques imprimés
- 52 372 ressources numériques signalées
- 4 992 documents reliés

Le personnel

- 70 agents titulaires
- 26 agents contractuels
- 4 mentors étudiants

1. Rénover

1.1. Réalisation des travaux du SPSI

Après une phase administrative (lancement du marché de travaux par la DPI, publication du dossier de consultations des entreprises en avril, validation d'un calendrier des opérations...), les travaux ont démarré au début de l'été 2023 par des déménagements pour permettre aux entreprises de réaliser les travaux les plus bruyants pendant la période de fermeture exceptionnelle de la bibliothèque de quatre semaines, la dernière semaine de juillet et les trois premières semaines du mois d'août.

L'accès au chantier englobant l'escalier C, les deux salles de lecture du rez-de-chaussée haut, la salle Viollet et la salle des périodiques, ont été fermées au public. L'accès aux magasins a été également complètement interrompu.

Malgré toutes les difficultés, la majeure partie du chantier s'est déroulée en site occupé et la bibliothèque Cujas est restée ouverte pendant les travaux et a continué d'assurer ses missions auprès de ses lecteurs grâce au sens du service public indéfectible des personnels qui sont ici infiniment remerciés.

Création d'un ascenseur PMR

L'opération la plus impressionnante a été la création de la gaine du futur ascenseur PMR qui va desservir les 6 étages du bâtiment Chartière. Indispensable au bon fonctionnement de la bibliothèque et à l'installation du service du livre au 1^{er} étage du bâtiment, cet ascenseur permettra également de rendre toute la bibliothèque accessible au public à mobilité réduite. De plus, le déménagement des collections en magasins, qui sera certainement nécessaire le jour où des travaux d'ampleur auront lieu, ne pouvait pas être envisagé sans ce nouvel outil.

La gaine de l'ascenseur a été livrée en décembre 2023.

Amélioration de la sécurité incendie

La sécurité incendie a été améliorée par quatre opérations¹ :

- Installation de la nouvelle centrale de sécurité incendie à proximité de l'entrée de la bibliothèque, rue Cujas, dans l'ancien bureau des inscriptions. Ce nouvel emplacement qui permet aux pompiers de

vérifier immédiatement l'emplacement d'un départ de feu a permis également l'installation d'un agent de sécurité incendie (SSIAP) pendant toute la durée d'ouverture de la bibliothèque au public.

- Installation de têtes de détection incendie dans tout le centre Cujas.
- Encloisonnement du deuxième escalier des magasins, suite à une préconisation de la commission de sécurité.
- Installation d'un système de désenfumage dans l'escalier du bâtiment Pavillon.



Vue en contre-plongée du percement des étages pour créer la gaine d'ascenseur en août 2023

¹¹ Un escalier de secours a également été prolongé pour permettre aux deux derniers étages du bâtiment Pavillon de disposer de deux issues de secours.

Rénovation de tous les sanitaires des étages du bâtiment Chartière

Les toilettes ont été entièrement refaites et tous les étages disposent maintenant d'une petite tisanerie qui permet de bien séparer les usages des points d'eau.

La présence de sanitaires au sein de la bibliothèque et non plus sur le palier de l'étage, avec deux WC au lieu d'un seul, est une grande amélioration des conditions de travail des personnels installés au 1er étage.

Les sanitaires ont été également livrés à la fin de l'année 2023.

Rénovation de tout le premier étage du bâtiment Pavillon

Tous les bureaux du service du patrimoine et de la numérisation ont été reconfigurés, rénovés et rééquipés.

L'atelier de réparation des documents patrimoniaux a été particulièrement repensé pour permettre l'installation de la technicienne chargée de la conservation des documents patrimoniaux et de la magasinière du service. Un meuble destiné à recevoir plans et matériel de cartonnage a été acquis ainsi qu'un établi pour permettre le travail debout.

La salle de réunion a été transformée en deux bureaux pour le directeur et le service des affaires générales.

Un espace de reprographie et une tisanerie ont également été créés ce qui constitue également une vraie amélioration des conditions de travail, le personnel de l'entresol et du premier étage bénéficiant d'un endroit agréable pour déjeuner ou faire une pause sur place.

Des déménagements en série

La réalisation de ces travaux a nécessité de nombreux déménagements réalisés avec le concours des personnels de la Direction de la logistique qui sont également chaleureusement remerciés pour toutes les qualités professionnelles dont ils ont fait preuve à l'occasion des multiples déménagements.

Été 2022 : déménagement des deux derniers étages du bâtiment Pavillon dans les bureaux de la DIREVAL au 2^e étage du bâtiment Chartière avec un déménagement intermédiaire vers la salle de réunion et d'autres bureaux pour les collègues du dernier étage, les travaux pour la Dircom ayant commencé avant le déménagement de la Dirval. Ce déménagement constitue le projet initial du SPSI pour la bibliothèque, présenté en novembre 2021. La direction, la mission Rénovation du bâtiment et le service des affaires générales, soit 8 personnes ont été provisoirement déplacées.

Été 2023 : déménagement de tous les personnels du 1^{er} étage Pavillon et réinstallation dans les bureaux disponibles de la bibliothèque en fonction des jours de travail à distance et des congés des autres personnels.

Certains bureaux du département des services aux publics et celui des chargés de formation étant finalement inclus dans le périmètre du chantier, le bureau du PEB et celui de la responsable du service ont été également réinstallés sur la mezzanine, dans l'espace formation. Au total, 14 personnes ont été provisoirement déplacées.

Le mobilier conservé a été stocké dans la salle des périodiques.

Septembre 2023 : après la levée des réserves, concernant en particulier les peintures, l'installation définitive du service du patrimoine et de la direction a lieu. Le chef du service du patrimoine bénéficie d'un bureau individuel et l'agencement prévu va permettre d'accueillir deux nouvelles collègues dans le service.

Les collègues chargés de la réception des monographies ne pourront malheureusement pas se réinstaller provisoirement à l'étage, l'ascenseur PMR ne desservant pas le 1^{er} étage, le palier étant dans une zone de chantier. Ils devront attendre la livraison de l'escalier de secours en janvier 2024.

Les bureaux disponibles à l'étage ont permis l'installation provisoire de collègues gênés par le bruit ou la poussière du chantier.

1.2. Travaux : perspectives historiques

La bibliothèque Cujas a connu différentes phases de travaux au fil de son histoire. La plus importante s'est déroulée entre 1952 et 1960 et a mené à la construction du bâtiment tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Depuis le début du XIXe siècle, la bibliothèque de la faculté de droit de Paris occupait des locaux situés place du Panthéon, dans le bâtiment même de la faculté. Au tournant du XXe siècle, cette bibliothèque comprenait trois salles de lecture, une salle des professeurs ainsi que des magasins destinés à conserver les ouvrages. Elle connaît cependant des problèmes d'exiguïté et de détérioration. Pour y remédier, un projet immobilier est envisagé dès les années 1930.

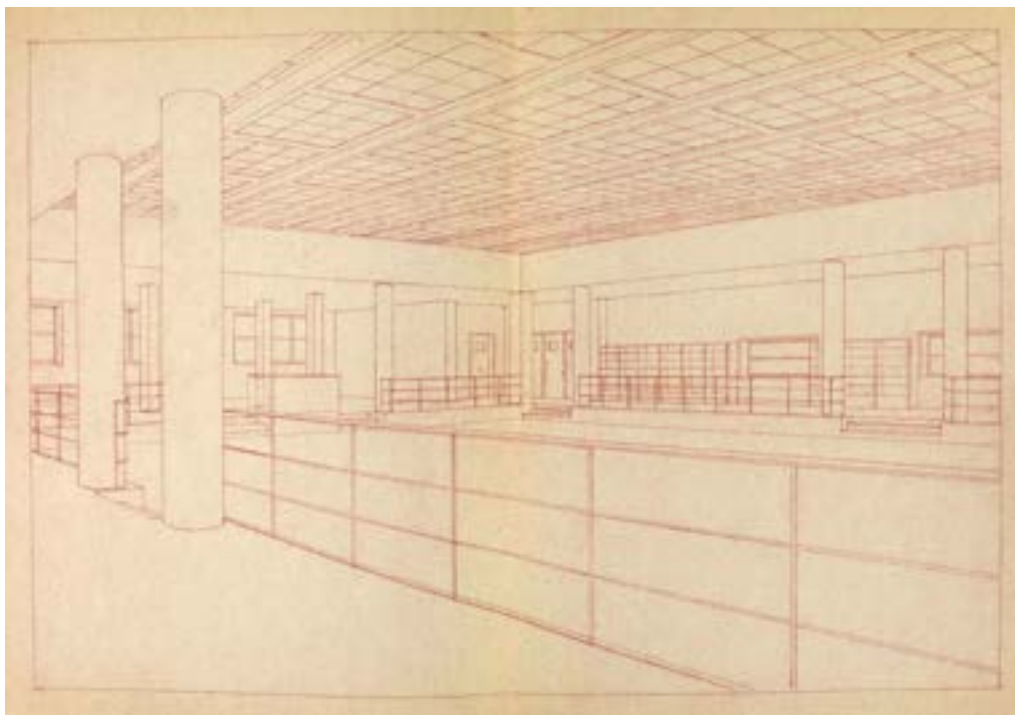
Les réflexions se poursuivent ainsi pendant la décennie suivante, et un avant-projet est finalement validé par les tutelles en 1951. Le projet définitif l'est, quant à lui, en juillet 1952. Le temps que les devis soient établis, les différentes autorisations obtenues et les plans élaborés, le chantier démarre au début de l'année 1954. La nouvelle bibliothèque doit ainsi s'installer au niveau du 2, rue Cujas, sur une parcelle occupée jusqu'alors par le collège Sainte-Barbe. Le projet prévoit deux magasins en sous-sols, une salle de lecture principale de 500 places, ainsi que d'autres salles de lecture et des services annexes. L'ensemble doit se répartir sur deux bâtiments raccordés par un escalier intérieur, l'un donnant sur la rue Cujas, l'autre sur l'impasse Chartière.

Les bâtiments existants du collège Sainte-Barbe sont démolis, à l'exception du pavillon du 2, rue Cujas. Cet immeuble se trouve complètement réaménagé entre 1954 et le 2 mai 1956, date de sa réception définitive. La seconde étape, la plus lourde, commence à partir de la mi-1956 et concerne le bâtiment côté Chartière.

L'ancienne bibliothèque devant fermer ses portes à la rentrée 1958, les collections déménagent entre le 15 juillet et le 11 octobre 1958. À cette date, les nouveaux locaux ne sont pas entièrement achevés. À l'automne, une ouverture très partielle permet toutefois la tenue de l'agrégation dans des locaux de fortune.

Les services intérieurs (achats, catalogue, etc.) fonctionnent sans interruption sur toute la période, et emménagent dans les nouveaux bâtiments à partir de janvier 1959.

L'ensemble des espaces ouvrent progressivement dans le courant de l'année : la salle de lecture principale, à compter de janvier, la salle des professeurs en avril, la salle des périodiques et la salle de lecture du second étage en novembre.



Raymond Detolle, [Proposition pour la salle de lecture de la nouvelle bibliothèque de la faculté de droit de Paris], 1956. DR. Source Archives nationales, cote 19910761/11.

Début 1960, la bibliothèque fonctionne presque normalement dans ses nouveaux locaux. Les fameux tableaux de signalisation lumineuse, qui sont utilisés pour la distribution des volumes, sont alors mis en service.

Ces nouveaux locaux permettent d'offrir 616 places de lecture, contre 298 avant le déménagement. La bibliothèque historique, quant à elle, finit par être détruite entre 1969 et 1970.

Comme pour tout chantier, les réserves ne sont pas en reste. Certaines, telle que l'absence de ventilation dans les magasins, ne seront jamais levées. Un certain nombre de soucis techniques sont également constatés dès l'emménagement dans les nouveaux locaux ; ils amèneront à une nouvelle phase de travaux entre 1998 et 2004.

Ainsi, en 1998, les guichets de communication de la salle de lecture principale sont intégralement refaits. C'est alors qu'est installée la grande banque de communication unique encore en place aujourd'hui, et que les célèbres lampes vertes font leur apparition sur les tables. De manière générale, pendant cette période, tous les locaux sont remis en état et aux normes, espace par espace. En particulier, la verrière d'origine, imaginée par Raymond Detolle, désormais dégradée et non conforme aux règles de sécurité, est remplacée par un nouvel ouvrage signé de l'architecte Pierre Henneguier entre l'été 2003 et l'été 2004. La nouvelle verrière abandonne la forme plane de l'ancienne, et se veut plus lumineuse.

D'autres travaux ont depuis ponctué la vie de la bibliothèque jusqu'à l'actuelle rénovation d'ampleur.



Studio Chevojon, « Bibliothèque de la faculté de droit [de] Paris », dans l'Architecture française, n° 251-252, juillet-août 1963. DR. Source Archives nationales, cote 19910761/11.

1.3. La refonte du site web de la bibliothèque



Créé dans les années 1990, le site internet de la bibliothèque aura connu sa quatrième mue en 2023. Dès septembre 2022, un groupe de travail a été constitué pour y travailler. Tous les services ont été parties prenantes, et un conservateur stagiaire a été accueilli pour prêter main forte.

Une analyse de l'existant et des statistiques de consultation a d'abord été menée. Elle a notamment fait ressortir que le site était riche en contenus, mais que son arborescence et sa mise en page étaient complexes et les menus trop nombreux. L'articulation entre le site web et le catalogue devaient également être repensés.

Après avoir identifié les besoins et habitudes des publics cibles, le groupe de travail s'est attelé à définir le contenu du futur site ainsi que son organisation. Au terme d'ateliers collectifs et d'un temps de familiarisation avec certaines normes (règles d'architecture de site web, référentiel général d'amélioration de l'accessibilité dit RGAA 4...), une arborescence synthétique a été retenue en vertu de critères tels que l'organisation claire des menus et des sous-menus, l'aisance de la navigation et l'intelligibilité des formulations choisies. À chacune de ces étapes, le groupe de travail a dialectisé sa réflexion en considérant de nombreux exemples de sites web, issus ou non du monde des bibliothèques.

Cette première étape franchie, la rédaction des pages a pu commencer, avec pour mots d'ordre la clarté, la concision et l'absence de jargon. Le service informatique a par ailleurs procédé au recrutement d'un développeur web qui a travaillé au développement du site entre juin et décembre 2023, en étroite concertation avec les informaticiens, le chargé de mission communication et une collègue auparavant chargée de la ligne éditoriale du site. Il s'est particulièrement illustré dans les opérations de maquettage, de développement et de codage. En parallèle, des tests utilisateurs ont pu être effectués auprès de lecteurs volontaires afin de confirmer ou infirmer certains choix. Des tests menés en interne ont permis d'identifier des problèmes de réglage.

Grâce à ce travail collectif, le nouveau site internet a pu être mis en ligne au tout début de l'année 2024. Une attention particulière a été portée aux enjeux de l'éco-conception, la consultation des pages nécessitant par exemple peu de données mobiles.

Beau et ergonomique, le site Web participe à moderniser l'image de la bibliothèque et remplit son rôle en facilitant la communication avec le public.

1.4. Prise en main du nouveau système de gestion de bibliothèques

Alma année 0

Le service de l'informatique documentaire s'est particulièrement concentré en 2023 sur le rodage du nouveau système de gestion de bibliothèque, Alma, et de son interface publique Primo, implantés en novembre 2022 à la bibliothèque.

Changer de système informatisé est un long processus car de nouvelles procédures sont à mettre en place et de nouvelles habitudes doivent être prises. C'est une période compliquée en raison des inévitables anomalies et bugs qui apparaissent pendant les premiers mois de mise en service et qui nécessitent de nombreuses interventions pour établir un diagnostic, et vérifier l'application des procédures afin de permettre aux lecteurs d'accéder aux services et aux documents.

Des formations ont été réalisées et conduites par les collègues du service de l'informatique documentaire et les collègues référents dans les autres services.

Un audit du paramétrage livré par le prestataire a été réalisé et de nombreux ajustements ont été apportés pour optimiser les solutions de contournement mises en place lors de la migration. Des points réguliers ont également été mis en place avec les collègues du département des services aux publics afin d'échanger sur les améliorations possibles de l'outil en fonction de leurs pratiques.

Des fonctionnalités ont été développées pour répondre aux besoins de la bibliothèque :

- Gestion ergonomique de fermeture complète (période de Noël et fermeture estivale) accompagnée d'une automatisation de l'allongement des durées de prêt durant ces périodes.
- Mise en œuvre du prêt secouru pour la bibliothèque professionnelle
- Refonte et automatisation complète du circuit des nouveautés (de l'import SUDOC à la publication) pour pouvoir les afficher sous forme de collections dans Primo.
- Adaptation de la chaîne de traitement automatique post-import à l'éventuel passage aux imports quotidiens.

Différentes harmonisations des données ont été également menées avec le concours des services concernés :

- Harmonisation des données bibliographiques et des données des exemplaires de monographies en plusieurs volumes (plus de 40 000 exemplaires traités).
- Harmonisation des données des fascicules attendus de périodiques qui a permis une automatisation complète des traitements en décembre 2023.

Des ateliers ont été organisés avec le service du livre pour améliorer les procédures de commande et de réception des ouvrages et pour les former à l'utilisation du module de statistiques.

Une formation à la prise en main d'Alma pour les nouveaux arrivants a également été préparée accompagnée d'une mise à jour de la documentation utilisateur.

1.5. Usages du catalogue et du site Web

Portail documentaire sur l'année civile	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de requêtes dans le catalogue	512 297	321 697	246 066	198 604	640 351
Visites sur le site web de la bibliothèque	81 673	104 791	164 834	156 171	154 577

Fréquentation du portail de la bibliothèque 2019-2023

2. Servir le public

2.1 Une bibliothèque toujours très ouverte en 2023

Malgré une fermeture de quatre semaines à l'été en raison des travaux de rénovation, la bibliothèque est restée ouverte autant de jours qu'en 2021 et presque autant d'heures qu'en 2018. L'extension des horaires pendant la période estivale, du lundi au vendredi de 9h à 19h, a permis de compenser la fermeture estivale. Ces horaires sont rendus possibles car tout le personnel prend ses congés au même moment.

La bibliothèque a ouvert **255 jours** pour un total de **2 861 heures**.

La bibliothèque n'ouvre qu'à 13h un jeudi par mois pour permettre la tenue de formations et de réunions de l'ensemble des personnels.



Evolution des horaires d'ouverture 2018-2023

2.2 Inscriptions

Le nombre d'inscriptions est en forte augmentation après deux années de forte baisse liée à la crise sanitaire. Les inscriptions sont en effet comptabilisées sur l'année universitaire. Le chiffre de 2020 prenant en compte les inscriptions réalisées à partir du 1^{er} juillet 2019, la baisse ne s'est manifestée qu'à partir de 2021. L'année universitaire 2021-2022, pendant laquelle le port du masque a été obligatoire jusqu'à la mi-mars 2022, est encore marquée par ces conditions inhabituelles. Les inscriptions de l'année universitaire 2022-2023, sans retrouver tout à fait les niveaux de 2018 ou 2019, montrent une forte reprise des inscriptions de la bibliothèque, avec une hausse de 54% par rapport à l'année précédente. Si cette hausse concerne toutes les catégories d'inscrits, quelle que soit leur université de rattachement², elle est particulièrement importante pour les deux universités co-contractantes de la bibliothèque : + 74% d'inscrits rattachés à l'université Paris 1, + 63% d'inscrits rattachés à l'université Paris-Panthéon-Assas.

La forte augmentation des inscrits rattachés aux deux universités co-contractantes modifie la typologie habituelle des lecteurs puisque les lecteurs de ces deux universités représentent en 2023 presque 70% des inscrits (+8%). Les inscrits rattachés à l'université Paris 1 sont en augmentation et forment sensiblement la moitié des lecteurs de la bibliothèque.

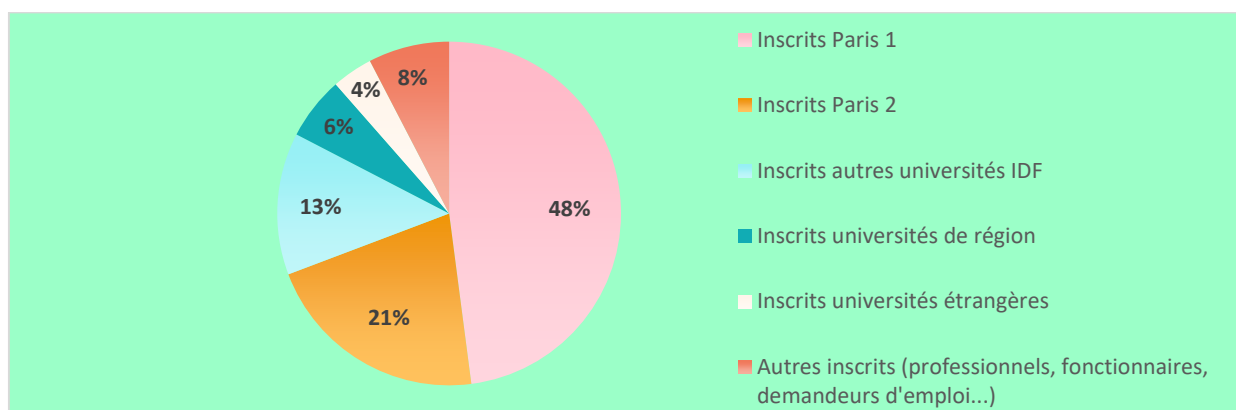
Les lecteurs affiliés à l'université Paris-Panthéon-Assas représentent 21% des inscrits, en hausse régulière d'un point chaque année depuis deux ans.

La part des lecteurs inscrits rattachés aux autres universités d'Île-de-France, de région ou étrangères diminue en conséquence de deux à trois points.

Type d'usagers	Inscrits au 31/12/2023	Inscrits au 31/12/2022	Inscrits au 31/12/2021	Inscrits au 31/12/2020	Inscrits au 31/12/2019
Usagers des universités Paris 1 et Paris- Panthéon-Assas	10 700	6 296	6 980	10 811	11 149
<i>Dont étudiants en licence</i>	2 539	621	1 153	2 213	2 234
<i>Dont étudiants en master</i>	6 591	4 122	4 316	6 943	7 070
<i>Dont étudiants en doctorat</i>	821	712	696	763	805
<i>Dont chercheurs et Enseignants-chercheurs</i>	363	361	356	837	858
<i>Dont autres usagers</i>	386	480	459	65	182
Usagers extérieurs aux universités Paris 1 et Paris-Panthéon-Assas	4 754	3 746	3 633	5 456	6 536
Total général	15 454	10 042	10 613	16 267	17 685

Typologie des usagers inscrits à la bibliothèque (1)

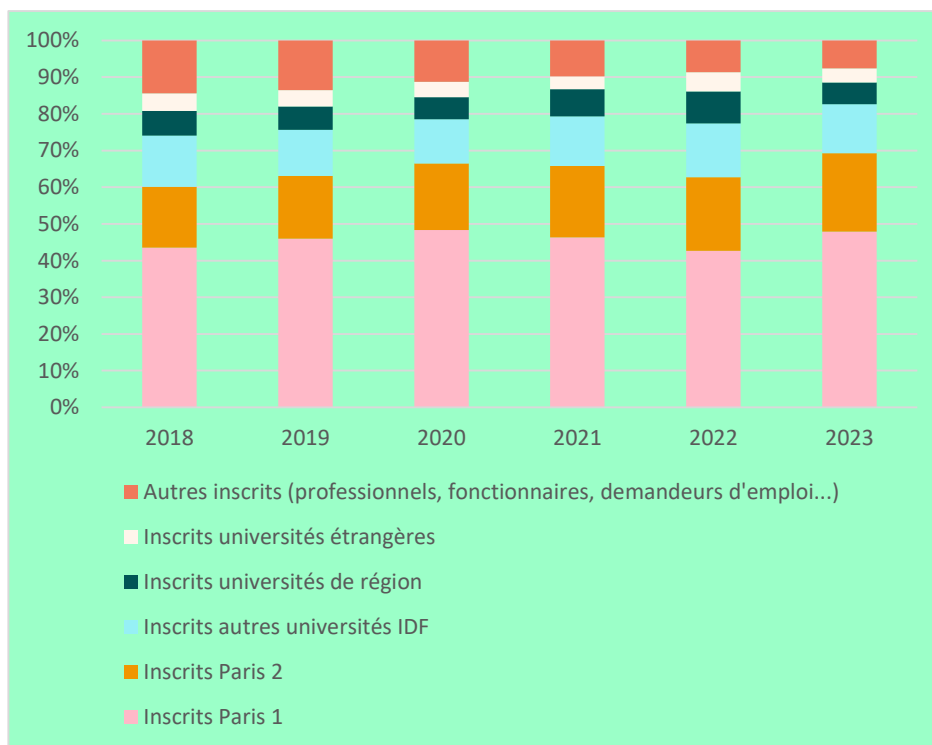
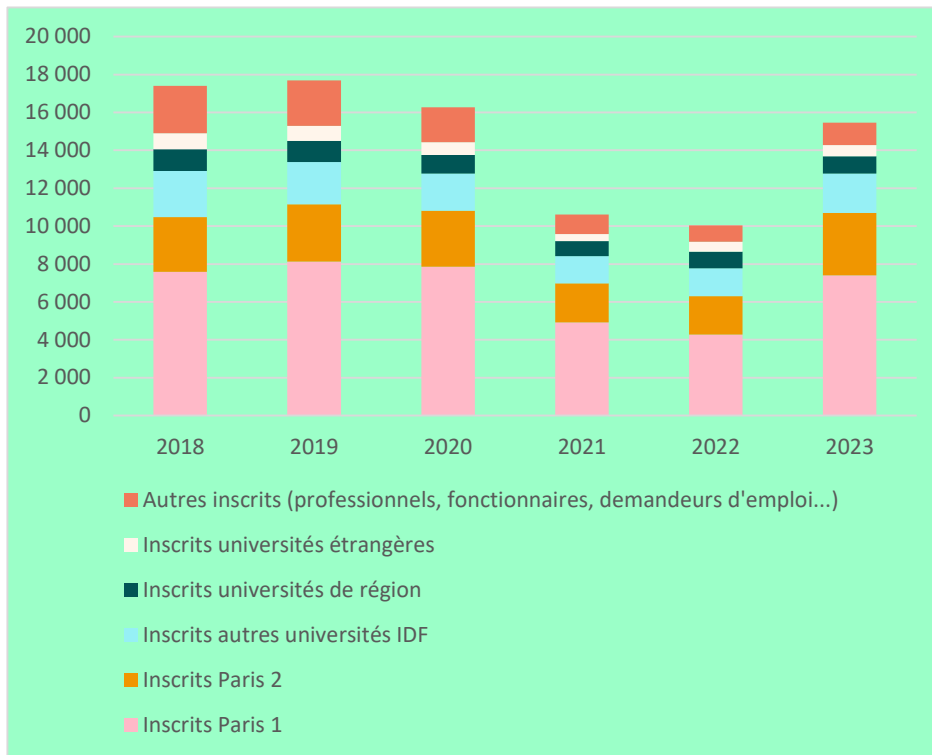
² La hausse des inscrits provenant des établissements d'Île-de-France est de 40%, celle des inscrits des régions est faible, à 5% et celle des inscrits venant de l'étranger est de 12%



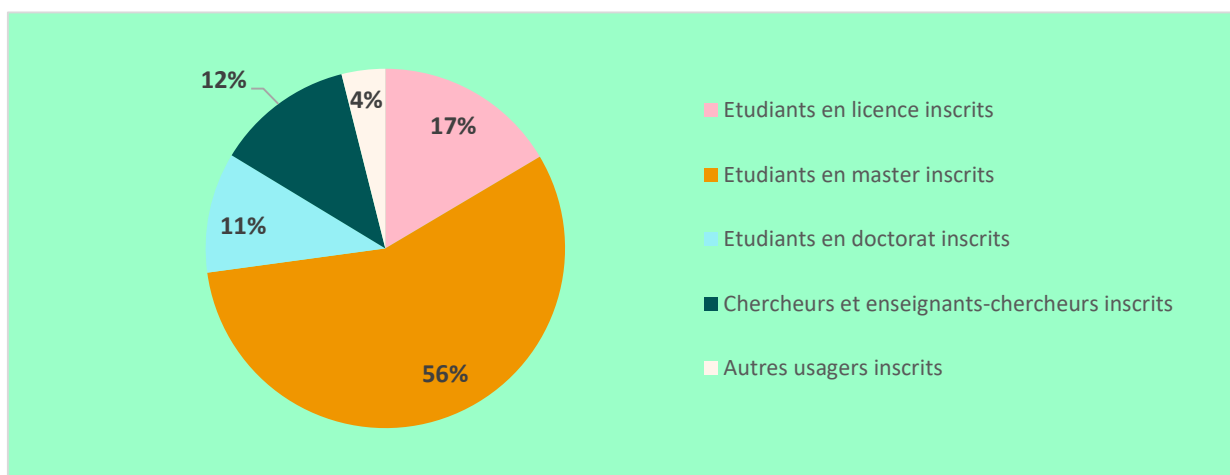
Répartition des inscrits par université de rattachement

Lecteurs ayant bénéficié du droit d'accès à la bibliothèque Cujas du 01.07.2022 au 30.06.2023								
CYCLES	ETABLISSEMENTS							
	Paris 1	Paris- Panthéon- Assas	Ile de France	Province	Etranger	Total	Divers	Total
L1_CAVEJ	58	1	0	0	0	59	0	59
L2 (2eme année de DEUG)	520	247	2	0	0	769	1	770
L3 (Licence)	1 372	341	2	1	1	1 717	0	1 717
M1 (Master 1)	2 137	677	470	65	29	3 378	149	3 527
M2 (Master 2)	2 428	1 349	788	180	44	4 789	395	5 184
D (Doctorat)	441	380	326	300	144	1 591	83	1 674
Chargés de TD, de cours, d'enseignement, Alloc. de recherche, Agrég. Ens. sec.	58	34	51	13	29	185	16	201
ATER, Alloc. moniteurs, Assistants	133	116	143	60	22	474	10	484
Professeurs, Maîtres de conférence, Directeurs de recherches	233	130	264	280	230	1 137	82	1 219
Chercheurs, Ingénieurs d'étude et de recherche.	1	1	5	3	2	12	1	13
Total	7 381	3 276	2 051	902	501	14 111	737	14 848
+ Autres statuts	27	16	15	14	93	165	441	606
Total général	7 408	3292	2 066	916	594	14 276	1 178	15 454

Typologie des usagers inscrits à la bibliothèque (2)



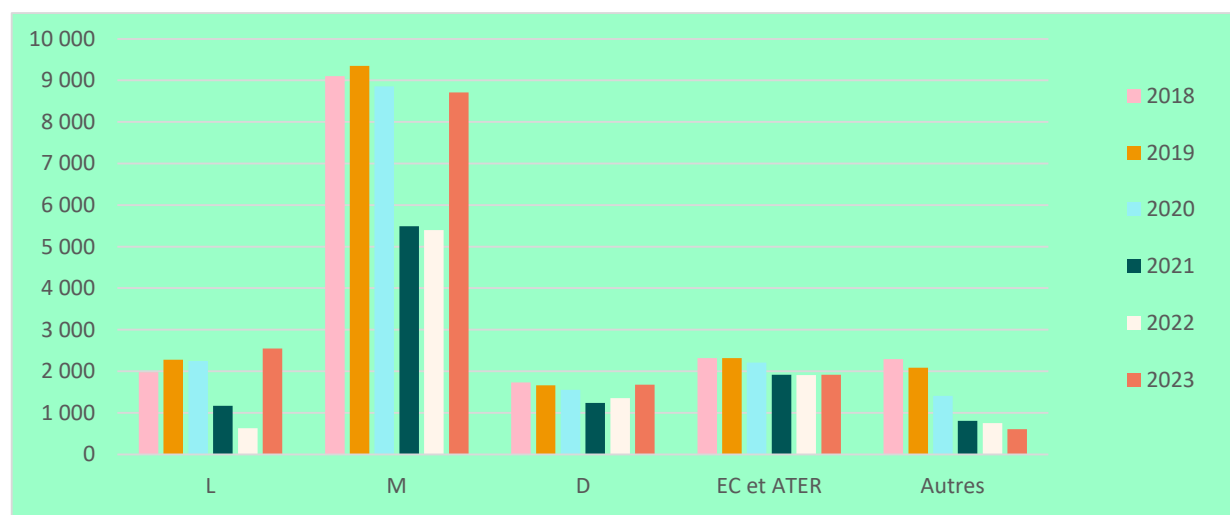
Evolution de la part des inscrits par université de rattachement, en nombre et en pourcentage



Nombre d'inscrits 2023 par niveau d'étude

La répartition par niveau d'études connaît une forte évolution : 84% des lecteurs sont des étudiants (doctorants compris) et 12% des enseignants-chercheurs (ATER compris) contre 73% et 19% en 2020. La part des lecteurs ayant au moins le niveau M2 diminue de 12% pour représenter 57% des lecteurs, les

doctorants ou chercheurs confirmés ne représentent plus qu'un petit quart des lecteurs (23%) soit 10% de moins que l'an dernier. Cette évolution s'explique par l'augmentation plus forte des inscriptions des étudiants de licence et de M1.



Evolution des inscrits par niveau d'étude 2019-2023

Les étudiants de licence ont désormais retrouvé le chemin de la bibliothèque Cujas à un niveau jamais atteint depuis 2018. Cette augmentation est la conséquence de la fermeture de la bibliothèque Sainte-Barbe de la rentrée universitaire 2023 jusqu'au mois de janvier. Les étudiants de 1^{er} cycle de droit, qui fréquentent assidûment la bibliothèque Sainte-Barbe, se sont reportés sur la bibliothèque Cujas.

Le nombre d'étudiants en L2 a plus que triplé, celui des L3 a presque été multiplié par 3 tandis que le nombre d'inscrits en M1 a doublé.

L'analyse réalisée l'an dernier expliquait la baisse de la présence des étudiants de licence à la bibliothèque Cujas par l'ouverture de la bibliothèque Jean-Claude Colliard sur le campus de Port-Royal. Mais cette hausse des étudiants des quatre premières années de

droit peut tendre au contraire à montrer que les étudiants utilisent les trois bibliothèques, la fréquentation des étudiants de licence n'ayant jamais été aussi importante.

Le projet Bibcollecte permettra d'analyser si les étudiants sont multifréquentants ou s'ils élisent l'une ou l'autre bibliothèque pour travailler.

Le nombre d'inscrits étudiants en M2 connaît une augmentation de 42% tandis que celui des inscrits de niveau doctorat augmente de 23%. Le nombre d'enseignants-chercheurs inscrits à la bibliothèque reste parfaitement stable.

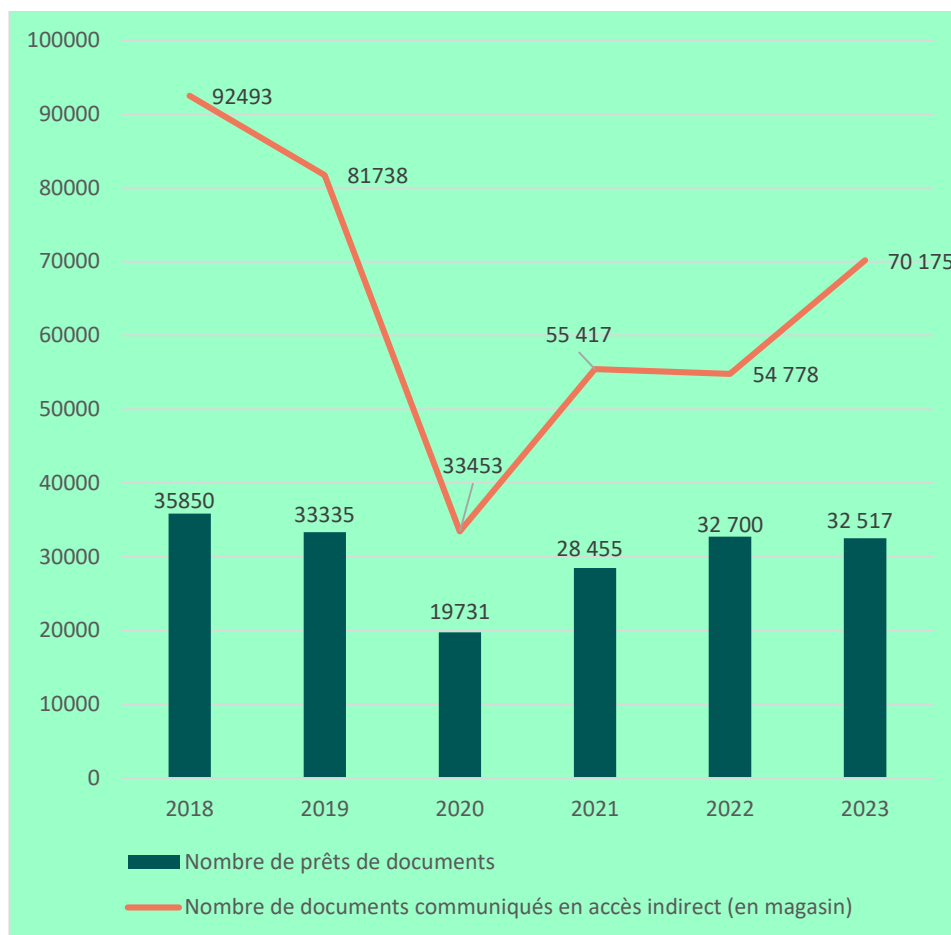
2.3 Usage des collections

L'utilisation des collections imprimées reste stable en 2023 avec un nombre d'emprunts à domicile sensiblement identique à celui de l'an dernier, et à un niveau presque comparable à celui de 2019.

Le nombre de communications est en forte augmentation (+28%).

L'utilisation des collections numériques est également en augmentation et atteint presque le niveau de 2020 en ce qui concerne le nombre d'unités vues ou téléchargées.

Collections sur support imprimé



Evolution des prêts et des communications

Prêt entre bibliothèques

Demandes de documents par le PEB sur l'année civile	2023	2022	2021	2020	2019	2018
PEB DEMANDEUR - demandes expédiées	259	168	201	102	239	292
PEB DEMANDEUR - demandes satisfaites	167	128	132	72	188	219
PEB FOURNISSEUR - demandes reçues	1 705	1 535	1 652	953	1 838	2 100
PEB FOURNISSEUR - demandes satisfaites	1 364	1 244	1 377	758	1 491	1 705

Statistiques du PEB : l'activité de fourniture de documents (PEB fournisseur) est stable, la bibliothèque Cujas se plaçant au niveau national au 17^e rang des établissements fournisseurs.

Collections numériques

Les ressources documentaires électroniques sont composées de trois grands sous-ensembles : les revues, les livres électroniques et les bases de données. Les statistiques d'usage sont régies par un code international de bonnes pratiques appelé Counter qui fait office de norme internationale. Tous les éditeurs ne se sont pas encore conformés à la « norme » Counter, notamment dans le domaine juridique, et particulièrement dans le domaine juridique français où la non-conformité est la règle. Les données présentées ci-dessous agrègent donc des données statistiques de formats différents reflétant des méthodes de calcul hétérogènes. Néanmoins elles restent significatives notamment en termes d'évolution et de comparaison, les biais étant les mêmes dans tous les établissements. En 2022, en s'appuyant sur les données publiées dans l'ESGBU, la bibliothèque Cujas est la première bibliothèque de l'enseignement supérieur français concernant l'usage des bases de données. L'usage intensif de ce type de ressource est lié à son importance pour les sciences

juridiques et à la richesse de l'offre de la bibliothèque. Concernant l'utilisation des revues, la bibliothèque est au 15^e rang national et au 8^e pour l'utilisation des livres électroniques.

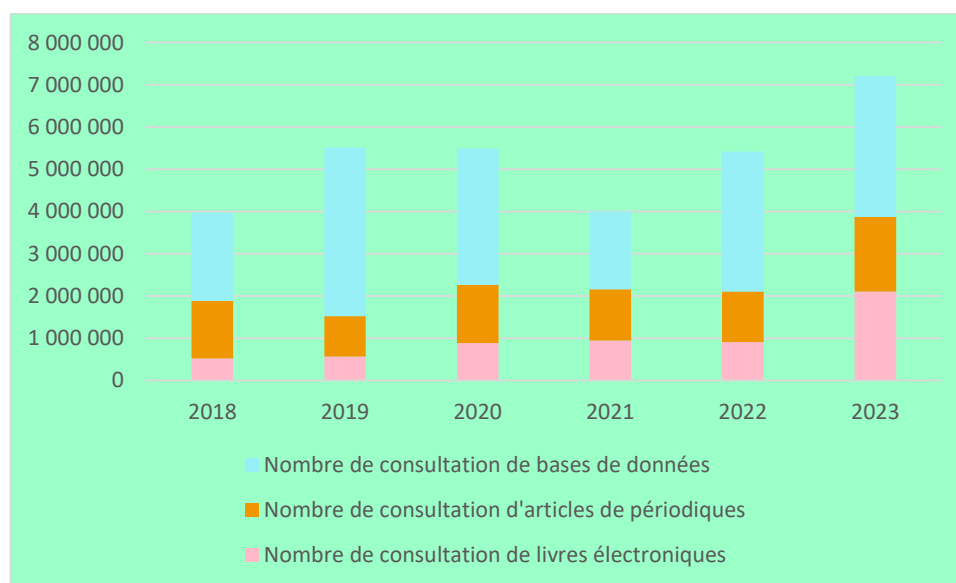
En 2023, les chiffres de l'enquête n'étant pas encore publiés, il n'est pas encore possible de mener à nouveau cette analyse mais le nombre d'unités vues ou téléchargées a augmenté de 33%. Cette augmentation d'un tiers des consultations masque des évolutions très différentes entre les supports. La consultation des e-books explose avec un usage plus que doublé (+130% d'augmentation), alors que la hausse des consultations d'articles de périodiques est plus modérée à +48% tandis que celle des bases de données reste parfaitement stable.

Ces données reflètent à la fois l'importance des ressources numériques en sciences juridiques et le rôle structurant de la bibliothèque au niveau francilien et national.

Documentation électronique : ressources électroniques et collections numérisées

Utilisation sur l'année civile	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de recherches	3 461 921	3 830 522	3 661 422	6 322 876	6 445 288	3 472 499
Nombre d'unités vues ou téléchargées de la collection éditoriale	7 209 418	5 420 669	4 009 192	5 491 958	5 520 773	3 975 214
- dont consultation de livres électroniques	2 104 176	913 511	947 619	887 267	572 590	522 827
- dont consultation d'articles de périodiques	1 766 281	1 194 810	1 210 126	1 378 770	953 227	1 363 377
- dont autres	3 338 961	3 312 348	1 851 447	3 225 921	3 994 956	2 089 010

Consultation de la documentation numérique acquise par l'établissement



Evolution de la consultation de la documentation numérique acquise 2018-2023

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre d'unités vues ou téléchargées de la collection numérisée (Cujasnum)	11 161	11 120	13 188	15 957	12 288	11 701

Consultation de la bibliothèque numérique Cujasnum

2.4 Former les usagers

Formation dans les cursus

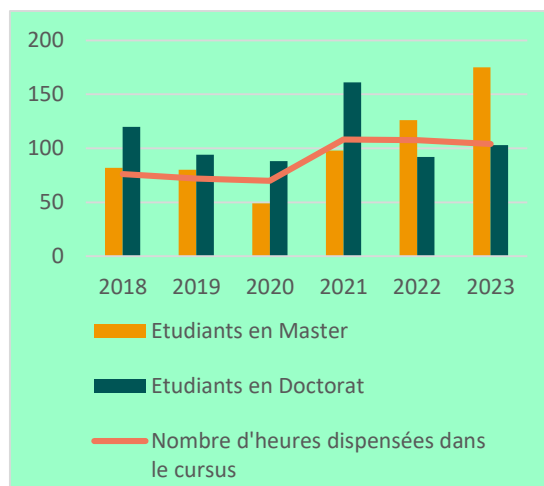
Un contexte particulier à la rentrée 2023

Deux éléments ont fortement impacté la tenue des formations à la rentrée universitaire 2023. Les travaux ont tout d'abord compliqué l'organisation des formations, une partie de la salle dédiée se trouvant dans la zone de chantier.

La prévision du départ, début janvier 2024, des deux chargées de formation à l'Enssib pour suivre la scolarité des élèves conservateurs a conduit à resserrer le calendrier des formations doctorales à la fin de l'année 2023 et à réduire les formations pour les masters.

Pourtant avec **103 doctorants et 175 étudiants** en master formés, le nombre de lecteurs formés est en hausse de plus de 27%.

Le nombre d'heures de formation à destination de ces publics reste stable.



Niveau d'études des étudiants formés 2018-2023

Formations proposées aux doctorants des deux universités co-contractantes

Doctorants de l'université Paris 1

La bibliothèque propose aux doctorants de Paris 1 plusieurs sessions de séminaires d'approfondissement à la recherche d'information juridique (9h), ainsi que des séances additionnelles (entre 2h et 3h). Ces dernières permettent d'explorer trois sujets directement liés à la méthodologie et à la diffusion du travail de recherche en tenant compte des spécificités propres à la discipline juridique : « Zotero pour le droit », « Veille juridique en droit français et européen » et « Science ouverte et droit ». En 2023, le nombre d'heures de formation assurées ainsi que le nombre de doctorants formés reste stable, sans retrouver le niveau exceptionnel de 2021, les formations ayant été interrompues en 2020.

Les inscrits ne sont pas majoritairement en début de thèse mais sont de manière égale en première, seconde, et troisième année et plus de thèse. Cependant les séminaires rassemblent plus de doctorants de 1ère année que les séances thématiques.

Le Département de droit privé représente près de la moitié des inscrits.

Nouveauté 2023 :

Cinq doctorants d'autres universités ont pu suivre à leur demande les séminaires traditionnellement réservés aux doctorants de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ils ont, avec l'autorisation de la direction de l'EDDS, profité des places restées vacantes.

Doctorants de l'université Paris-Panthéon-Assas

Le service formation forme également chaque année, en partenariat avec le SCD de Paris-Panthéon-Assas, les doctorants de l'autre université co-contractante de la bibliothèque, pour les écoles doctorales relevant des sciences juridiques (droit privé, droit international et européen, droit public et administratif, histoire du droit).

Nouveauté : session de décembre 2023

Les séminaires doctoraux de Paris Panthéon Assas ont été réorganisés en séances thématiques (Module 1 : bases de la recherche documentaire, Module 2 : travaux pratiques par grandes thématiques, Module 3 : Zotero, Module 4 : veille).

La bibliothèque Cujas a assuré trois séances du Module 2 de trois heures chacune, autour des thématiques qui constituent sa spécificité et son point fort : le droit international, étranger, comparé et l'histoire du droit. Les premiers retours de l'enquête de satisfaction sont unanimement bons.

Pour ces seules séances, le nombre de doctorants formés est équivalent à celui de la session de janvier-février 2023 : les principes de cette formule, qui semble être plus adaptés aux besoins des doctorants, pourraient constituer un exemple pour faire évoluer les formations doctorales de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Formations proposées aux étudiants en master de l'université Paris 1

Nouveauté 2023, les formations à destination des étudiants de master ont eu lieu tout au long de l'année civile.

Par ailleurs, les étudiants de master formés à l'automne l'ont été en Sorbonne, au Centre Panthéon ainsi qu'au centre Lourcine, en raison de l'inaccessibilité de la salle de formation de la bibliothèque Cujas pour cause de travaux. Les étudiants ont été reçus en groupe complet et non en demi-groupe comme habituellement.

Malgré ce contexte particulier 13 groupes de master ont été formés en 2023, dont un groupe de Paris-Panthéon-Assas : Droit et procédure pénale (Assas) ; LLM droit français et européen ; Histoire de la pensée juridique moderne ; Droit de la sécurité sanitaire, alimentaire et environnementale ; Droit de l'environnement (deux sessions) ; Droit fiscal ; Droit des finances publiques ; Droit de la concurrence et de la distribution ; Droit européen et international des activités économiques (deux promotions) ; Droit économique de l'Union Européenne ; Droit des administrations internationales.

Aide individuelle

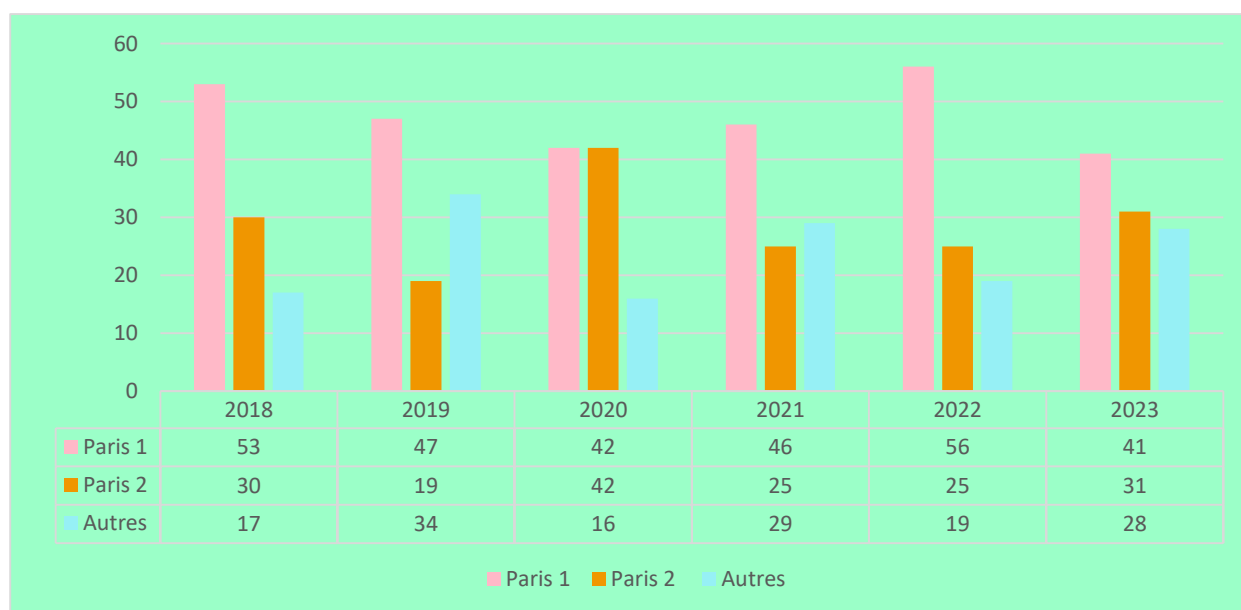
Le nombre de lecteurs formés a augmenté de 50% pour un total de 54 rendez-vous d'une heure et demie en moyenne. Le public se diversifie cette année avec davantage de lecteurs rattachés à d'autres universités que nos deux universités co-contractantes.

Les partenariats noués avec les enseignants-chercheurs se sont développés cette année dans le domaine du droit international.

Les étudiants de master 2 de Paris 1 se révèlent en effet peu familiers de la méthodologie de recherche d'information juridique et des techniques d'interrogation des réservoirs documentaires. Leur maîtrise est pourtant un prérequis indispensable au travail de recherche universitaire auquel ils s'initient par la rédaction d'un mémoire et qu'ils poursuivront, pour quelques-uns, en doctorat.

C'est pourquoi, afin de favoriser l'assimilation du contenu et la prise en main rapide des ressources et outils présentés, les formations délivrées aux masters 2 sont entièrement conçues pour être adaptées à la spécialisation de chaque master. Cette personnalisation nécessite certes un important travail de préparation mais constitue une plus-value de la bibliothèque Cujas particulièrement appréciée des étudiants comme en témoigne les résultats de l'enquête de satisfaction mise en place en 2023.

Ce service permet de mieux appréhender les besoins des étudiants et doctorants et a donc un impact tant sur le contenu des formations collectives que sur les groupes ciblés, une formation collective étant proposée aux responsables de masters dès lors que plusieurs de ses étudiants ont été reçus en rendez-vous individuel.



Université de rattachement des lecteurs formés en rendez-vous individuel en %

2.5 Retour sur l'enquête auprès des publics

L'enquête de satisfaction menée à l'été révèle de bons niveaux de satisfaction et offre un aperçu des habitudes et attentes des lecteurs.

Une enquête conçue collectivement

Administrée entre le 24 mai et le 26 juillet, l'enquête de satisfaction est le fruit d'un travail collaboratif. Tous les services ont en effet été associés à la rédaction du questionnaire. Pour l'occasion, une élève en année spéciale à Médiadix (IUT Information et communication option Métiers du Livre) a été accueillie en tant que stagiaire à la bibliothèque. Pendant les trois mois qu'a duré son stage, elle a particulièrement aidé à la conception et à l'administration de l'enquête qui a pris la forme d'un questionnaire Lime Survey, envoyé par courriel à tous les lecteurs. Au total, près de 650 ont pris le temps d'y répondre.

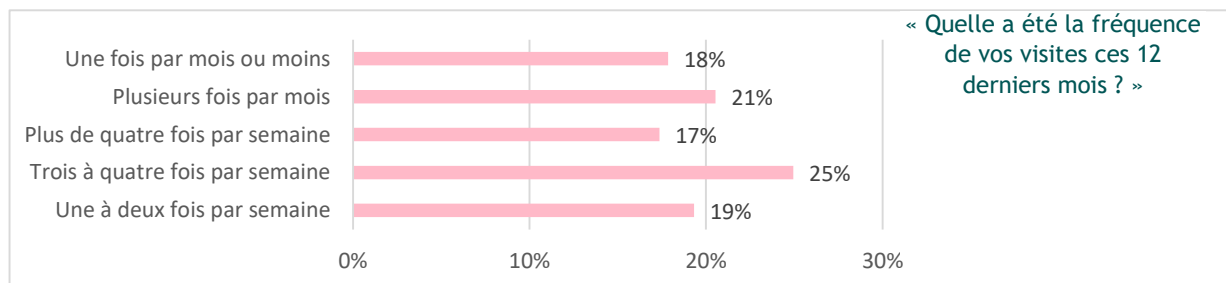
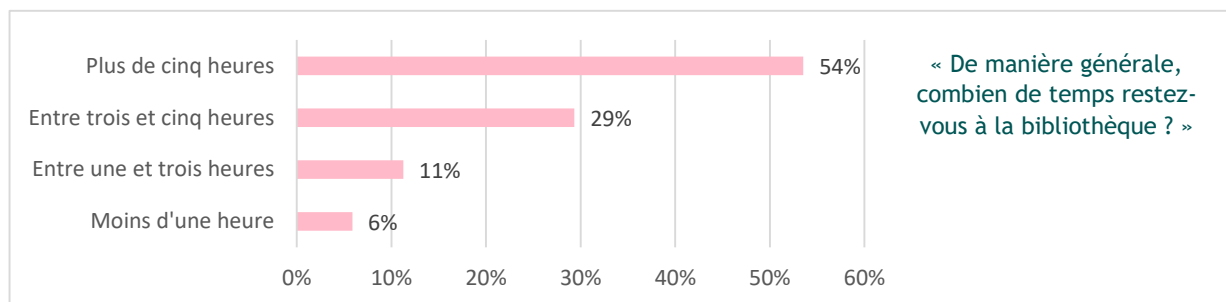
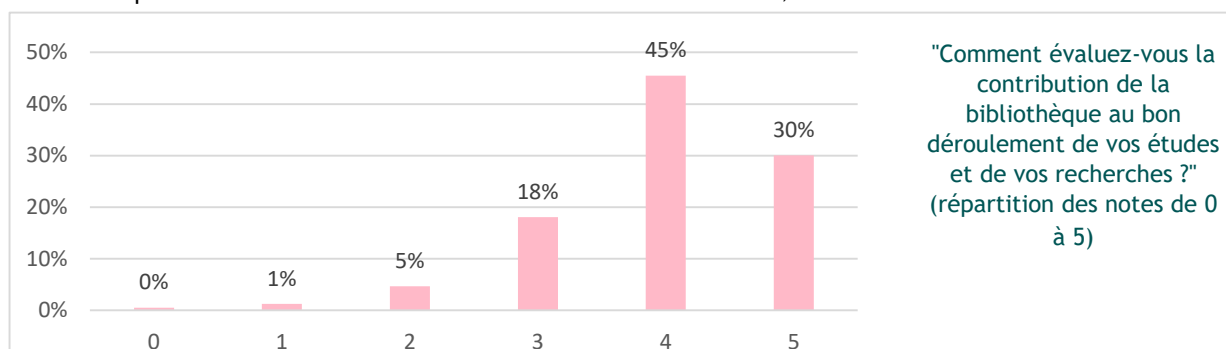
Un niveau de satisfaction élevé

93%³ des répondants déclarent trouver facilement la

documentation nécessaire à leurs recherches. De même, 82%⁴ estiment que la bibliothèque est parfaitement adaptée à leurs besoins, tandis que 75%⁵ sont satisfaits de l'efficacité et de la disponibilité du personnel. Autres points sur lesquels la bibliothèque semble satisfaire aux besoins de sa communauté : les horaires et l'ambiance de travail.

Vingt-quatre heures (ou presque) dans la vie d'un usager

Les résultats nous permettent par ailleurs de dresser le portrait-type d'une journée passée à Cujas. Ils nous apprennent par exemple que plus de 50% des répondants y passent au moins cinq heures et que 80% ont recours à la documentation imprimée (ce qui n'empêche pas 66% des répondants de se tourner aussi vers les ressources électroniques pour compléter leurs recherches).



³ Le chiffre de 93% correspond au taux des personnes ayant répondu oui à la question : « de manière générale, trouvez-vous facilement les documents dont vous avez besoin ? ».

⁴ Le chiffre de 82% correspond au taux des personnes ayant attribué la note d'au moins 4/5 à la question :

« de manière générale, la bibliothèque Cujas vous semble-t-elle adaptée à vos besoins ? ».

⁵ Le chiffre de 75% correspond au taux des personnes ayant attribué la note d'au moins 4/5 à la lecture de la phrase : « le personnel m'aide efficacement et répond à mes questions ».

Desiderata

Les répondants ont formulé plusieurs souhaits pour l'avenir. Parmi leurs demandes les plus fréquentes figurent l'installation d'une machine à café ainsi que la mise en place d'une notification par courriel en cas de fermeture imprévue. Ils réclament aussi une amélioration de la performance du réseau wifi, soulignant des problèmes de saturation les jours où la bibliothèque est très fréquentée. Les lecteurs voudraient enfin que l'accès distant aux ressources électroniques soit étendu à toutes les lecteurs, et qu'une rénovation énergétique du bâtiment soit entreprise afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil (été comme hiver). D'autres critiques sont également formulées, notamment au sujet du nombre de places assises et de la taille des sanitaires.

Ces demandes sont entendues et la bibliothèque va s'efforcer d'y répondre dans la mesure de ses moyens en commençant par le réseau wifi, dont toutes les bornes devraient être renouvelées avant la fin de l'année 2024.

« Il n'y a pas d'équivalent en France »

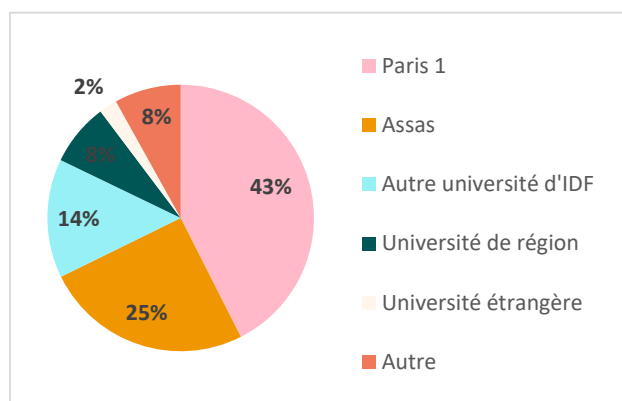
Les commentaires libres ont souvent donné lieu à des remerciements, voire à des éloges. Certains louent le « fonds exceptionnel » de la bibliothèque, un usager allant jusqu'à parler de « mine d'or ». D'autres lecteurs saluent la « disponibilité du personnel » et le « calme » offert par la bibliothèque.

Des aspects méconnus des lecteurs

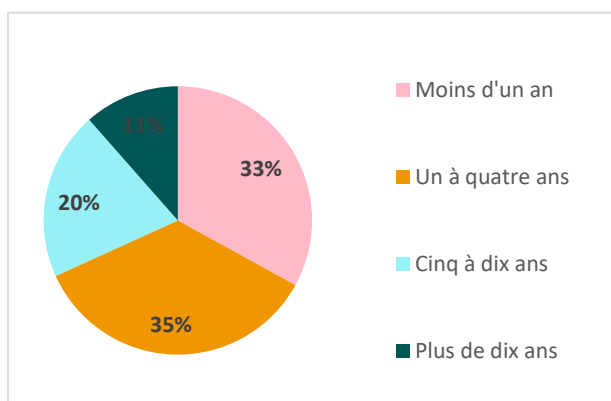
L'enquête révèle enfin que les lecteurs ne connaissent pas toujours certains espaces, services et pans de collection. Ainsi 40% des répondants déclarent ne pas connaître la salle dite des périodiques. Une partie semble par ailleurs penser que tous les livres empruntables se trouvent en salle de lecture, alors qu'ils sont principalement en magasins. De même, une grande majorité n'ont jamais entendu parler de la bibliothèque patrimoniale numérique (75%) ou du fonds patrimonial (56%). Enfin, de nombreux répondants ne sont pas au courant de services proposés par la BLU Cujas, notamment les formations, le Jurisguide, les suggestions d'acquisition, le service questions/réponses ou encore le prêt entre bibliothèques. Autant d'aspects sur lesquels nous allons entreprendre un travail de communication et de médiation !

Profil des répondants

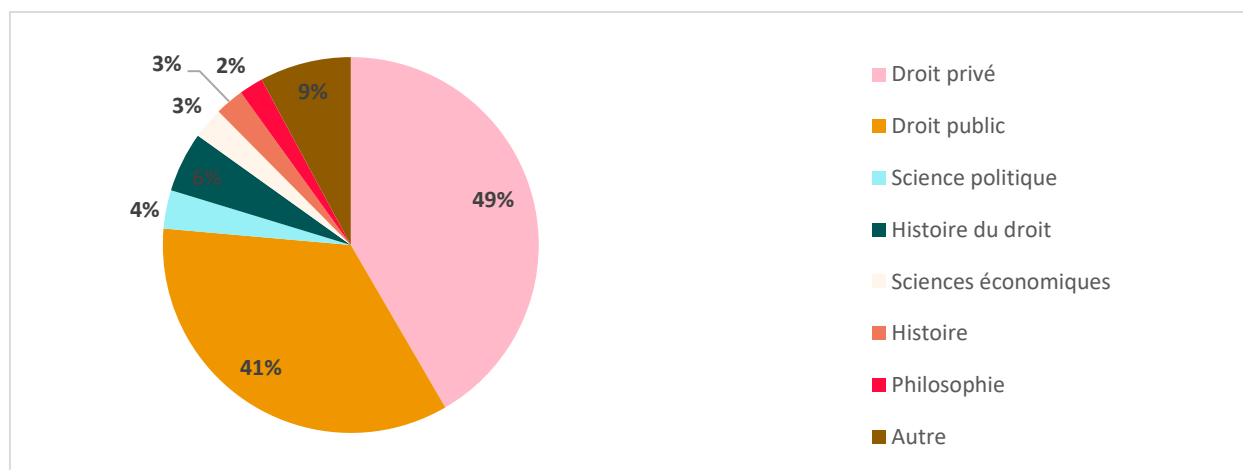
Les étudiants de master représentent 36% des répondants, suivis de près des doctorants (31%) et des enseignants-chercheurs (17%). Ils proviennent en premier lieu des universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne (43%) et Paris-Panthéon-Assas (25%). Cujas s'avère la bibliothèque la plus fréquentée pour les trois-quarts d'entre eux. Notons enfin que la moyenne d'âge est de 30 ans.



Répartition des répondants par établissement



« Depuis quand êtes-vous inscrit ? »



Répartition des répondants par discipline

3. Enrichir les collections

La bibliothèque Cujas, bibliothèque de référence en sciences juridiques au niveau européen attache une grande importance à développer ses collections, sur tout support.

3.1 Monographies

La bibliothèque Cujas cherche à acquérir des monographies de façon exhaustive en droit français ; elle achète également des livres en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, plus particulièrement en droit européen et international.

Une partie très importante des acquisitions juridiques françaises est reçue par le biais d'un office (fournisseur Interphiliv) sous la forme de livraisons hebdomadaires automatiques et selon une grille de commandes permanentes préétablie.

Ce mode d'acquisition, rapide et efficace, nécessite toutefois un suivi régulier et des ajustements fréquents de la grille (mise à jour de la liste des collections concernées, du nombre d'exemplaires, etc.). **Au 01/01/2024, l'office comprend 387 titres de collections.** Les publications françaises ou francophones sont majoritairement acquises via cette grille de commandes permanentes, qui permet de couvrir 70 à 80 % de la production éditoriale.

L'office représente 74% du budget dévolu à ces acquisitions et 30% du budget total.

Toutes les autres acquisitions juridiques se font par le biais de commandes, titre à titre. Le nombre d'exemplaires varie : entre trois et six exemplaires des titres généraux, deux pour les plus spécialisés.

Comme les acquisitions francophones, les acquisitions étrangères sont réalisées dans les domaines juridique

- prioritairement - et non juridique (sciences humaines et sociales, économie). Elles se font en un seul exemplaire, à l'exception des mélanges et de quelques autres titres qui sont acquis en deux exemplaires.

Ces acquisitions se font presque exclusivement par le biais de commandes, titre à titre. Une très faible part des acquisitions anglophones - suites et collections - est toutefois livrée automatiquement (fournisseur Erasmus) au rythme aléatoire des parutions.

Le niveau de budget entre les aires géographiques est très variable, le lot correspondant aux pays anglo-saxons étant de loin le plus élevé.

Le lot correspondant à l'Amérique latine, qui avait connu une diminution de sa dotation en raison notamment des difficultés rencontrées avec le précédent fournisseur, a pu retrouver en 2022 un niveau un peu plus élevé.

Suggestions d'acquisition

Les lecteurs peuvent faire des suggestions d'achat qui contribuent à enrichir les collections de la bibliothèque. Leur nombre est particulièrement stable depuis 2020, autour de 460 chaque année.

Deux lecteurs témoignent de leur utilisation du service : M. Pierre Brunet, professeur de droit public et Mme Neslihan Çetin, doctorante en droit public, tous deux à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Acquisitions onéreuses et dons de monographies	2023		2022		2021		2020	
Acquisitions onéreuses	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires
Livres français juridiques	1536	4369	1 546	4 235	1 789	4 558	1 776	4 457
Livres français non juridiques	523	577	452	514	683	749	624	658
Sous-total livres français	2059	4946	1 998	4 749	2 391	5 221	2 400	5 115
Livres étrangers juridiques	2677	2805	1 708	1 766	2 107	2 135	1 761	1 789
Livres étrangers non juridiques	205	206	234	234	215	215	138	138
Sous-total livres étrangers	2882	3011	1 942	2 000	2 322	2 350	1 899	1 927
Monographies anciennes	23	30	28	28	54	82	46	46
Total acquisitions onéreuses	4964	7987	3 968	6 777	4 848	7 739	4 345	7 088
Dons reçus et traités dans l'année	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires
Dons monographies françaises	61	68	111	120	133	133	314	314
Dons monographies étrangères	53	54	55	56	27	27	39	39
Total acquisitions gratuites	114	122	166	176	160	160	353	353
TOTAL GENERAL ACQUISITIONS	5078	8109	4 134	6 953	5 368	8 259	5 183	7 926

Acquisitions onéreuses et gratuites de monographies

Suggestions d'acquisition : deux témoignages

70% des lecteurs ayant répondu à l'enquête déclarent ne pas connaître les suggestions d'acquisition. Il s'agit pourtant d'un service bien pratique ! Deux usagers vous en parlent.

Entretien avec Neslihan Çetin, doctorante en droit public à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Depuis quand fréquentez-vous Cujas ?

Je fréquente essentiellement Cujas depuis que je suis en thèse. Avant d'être doctorante, j'avais moins besoin de recourir à la documentation de Cujas. Quand j'étais en master, je fréquentais surtout la BSB ou la BSG.

Comment avez-vous connu le service des suggestions d'achat ?

Je l'ai découvert par moi-même en consultant le site internet de la bibliothèque. Au début, j'ai pensé que c'était réservé aux professeurs, mais j'ai quand même envoyé une demande et j'ai compris que c'était aussi pour les étudiants et doctorants.

En quoi ce service vous est utile ?

Je ne l'utilise pas souvent, mais l'idée de savoir que je peux demander un ouvrage que je ne trouve pas est rassurante. Cela me soulage car je me dis que la documentation de Cujas peut me suffire pour ma thèse.

Vous faites une demande par an environ. Cela voudrait donc dire que vous trouvez toute la documentation qu'il vous faut à Cujas ?

Oui, tout à fait. A Cujas, je fais des recherches par mots clefs dans le catalogue et je trouve beaucoup de choses. Je fais des demandes uniquement pour ce qui me semble essentiel. Comme je ne fais pas de recherches historiques, je n'ai pas besoin d'ouvrages anciens ; et généralement je trouve toujours les ouvrages récemment parus.

Est-ce facile d'utilisation ?

Oui, la procédure est claire et rapide. Ce n'est pas un questionnaire à dix entrées qui prend dix minutes !

Êtes-vous satisfaite ?

Oui, je trouve ça très bien que tous les utilisateurs puissent faire des suggestions. On m'a toujours répondu assez vite. Parfois vous aviez déjà commandé l'ouvrage que je demandais, et il est arrivé plus vite que je ne pensais.



Venez-vous consulter sur place dès que le livre est réceptionné par la bibliothèque (ndlr : quand un usager fait une demande d'acquisition, il a la possibilité de venir consulter l'ouvrage, avant même que celui-ci ne soit empruntable) ou attendez-vous qu'il soit empruntable ?

Je viens le consulter dès qu'il est à Cujas. Si je demande une acquisition, c'est que j'en ai besoin rapidement. Et d'une manière générale, j'aime bien consulter sur place. Je n'emprunte pas systématiquement car j'ai beaucoup d'ouvrages à lire.

Recommandez-vous les suggestions d'achat autour de vous ?

Je ne le fais pas systématiquement, mais j'en parle à des amis oui.

Quel est votre rapport à la BIU Cujas ?

Ces dernières années, j'y vais surtout quand j'ai besoin de consulter la documentation. Quand j'ai besoin de me concentrer, je préfère être seule. C'est une question d'habitude de travail. Je vois avant tout les bibliothèques comme des collections d'ouvrages, et non comme des salles de lecture. D'autant que les jours où il y a beaucoup de monde, il y a plus de bruit et de promiscuité et on a du mal à se concentrer. Mais j'aurai la même remarque pour toutes les bibliothèques. Ça ne concerne pas Cujas en particulier.

Vous faites une thèse sur le droit constitutionnel et les droits fondamentaux en Turquie. Trouvez-vous tout ce qu'il vous faut à Cujas ?

Oui, je trouve de nombreux ouvrages en anglais. J'utilise aussi les bases de données comme Hein Online, celles d'Oxford, Cambridge.

Entretien avec Pierre Brunet, professeur de droit public à l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne



Comment avez-vous connu ce service ?

Je ne m'en souviens pas très bien. J'ai sans doute dû chercher sur le site web au moment où je suis arrivé à Paris 1, en 2015.

En quoi ce service vous est-il particulièrement utile ?

Je fais parfois des demandes pour mes doctorants, dont plusieurs sont étrangers et travaillent souvent en droit comparé et donc en plusieurs langues. Il m'arrive aussi de faire des demandes pour la bibliothèque elle-même, notamment lorsque je me rends compte qu'un titre est présent ailleurs qu'à Cujas. Cela permet de combler les manques de la bibliothèque. Et bien sûr je fais aussi des suggestions d'acquisition en fonction de mes travaux.

Trouvez-vous le service facile à utiliser ?

Très facile. En passant par le compte lecteur, on a seulement trois champs à renseigner. La seule difficulté dans mon cas est de trouver l'ISBN et l'éditeur des livres étrangers. Un regret toutefois : il est dommage que le formulaire ne permette pas de demander des ressources électroniques (comme c'est le cas dans les bibliothèques de la Ville de Paris), d'autant que les publications électroniques étrangères augmentent sans cesse. Par exemple, chez Oxford et Cambridge University Press, le livre électronique paraît avant la version papier et il est frustrant de ne pouvoir en profiter le plus tôt possible.

Êtes-vous satisfait du service ?

Oui, globalement, je suis très satisfait. Je trouve que le service s'est amélioré car maintenant, on est

informé que le livre est arrivé et est donc disponible. Pour le délai, c'est souvent un peu (et encore trop) long. J'ai séjourné dans un institut Max Planck où l'on pouvait avoir un livre en anglais ou en allemand le jour suivant la demande. Pour des demandes de livres espagnols ou italiens, j'attendais 48 heures maximum.

Quand on vous informe que le livre est arrivé, venez-vous le consulter sur place ou attendez-vous qu'il soit catalogué pour pouvoir l'emprunter ?

Je ne vais pas toujours le consulter sur place. Il m'est arrivé de le faire pour des livres que je ne connaissais pas du tout et dans ce cas il est frustrant de ne pas pouvoir les emprunter. Mais en principe, je ne demande pas un livre sans savoir ce qu'il y a dedans ou avoir réussi à m'en faire une idée en fonction de la table des matières, des auteurs ou des collections. Plusieurs éditeurs étrangers, ainsi que bibliothèques étrangères (notamment allemandes), donnent accès aux tables des matières des ouvrages publiés ou déjà acquis. C'est malheureusement plus rare de la part des éditeurs français.

Recommandez-vous les suggestions d'acquisition autour de vous ?

Oui, bien sûr, j'en parle à mes doctorants et de temps en temps à des collègues. Il m'arrive de discuter avec des collègues de leur usage des suggestions, de les informer que j'ai demandé certains livres. Mais vous savez, un professeur de Paris 1 ne croise pas énormément de collègues dans la journée !

D'une manière générale, quel est votre rapport à la bibliothèque Cujas ?

J'aime fréquenter les magasins en sous-sol de Cujas et emprunter (je trouve ça plus compliqué de commander les livres par le compte lecteur). J'aime la sérendipité qu'offrent les magasins et il m'arrive de tomber sur un livre qui m'intéresse rangé à proximité d'un autre que je cherchais au départ. Mais généralement je ne reste pas travailler sur place ; étant assez mobile en tant que professeur de Paris 1, je me déplace entre mon bureau de Lourcine et différentes bibliothèques publiques et universitaires. Je connais évidemment la salle Viollet que j'ai un peu fréquenté plus jeune.

Autrement, j'utilise beaucoup le catalogue et notamment la fonction permettant d'épingler les notices pour les consulter par la suite. Cela me permet de repérer des titres pour lesquels je souhaite faire une recension dans la revue *Droit et société*, dont je suis co-rédacteur en chef avec Laurence Dumoulin. Je suis aussi un grand utilisateur des ressources électroniques, notamment des bases de données anglophones (HeinOnline, Westlaw, JStore, EBSCOhost - Academic Search Premier, Wiley Online Library) car je ne travaille pas exclusivement sur le droit français et mon domaine principal étant la théorie générale du droit, je suis contraint de travailler en plusieurs langues.

3.2 Thèses

Thèses papier et électroniques, mémoires	2023		2022		2021		2020	
	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires
Thèses (microfiches)	0	0	0	0	0	0	79	79
Thèses papier Paris-Panthéon-Assas	64	64	136	136	59	59	4	4
Thèses électroniques Paris 1	170	170	152	152	164	164	317	317
Thèses électroniques Paris-Panthéon-Assas	94	94	131	131	101	101	58	58
Thèses papier autres universités	2	2	27	28	36	36	0	0
Mémoires	0	0	0	0	0	0	27	27
Total thèses et mémoires	330	330	446	447	360	360	485	485

Thèses et mémoires

Les thèses électroniques de Paris 1 sont traitées par le Service commun de la documentation (SCD) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Toutefois, la BIU Cujas étant localisée sous leurs notices dans le SUDOC, ces thèses enrichissent bien les collections de la bibliothèque et figurent dans son catalogue.

Il est à noter qu'au cours de l'année 2022, l'université Paris-Panthéon-Assas a annoncé à son tour l'arrêt définitif de la transmission de ses thèses sous format papier. Cet arrêt n'est pas complet mais explique le nombre réduit de moitié des thèses papier en 2023.

3.3 Acquisitions patrimoniales

Les achats en antiquariat concernent 177 titres en 2023 pour 193 exemplaires.

Au sens strict du terme, 23 ouvrages relèvent des collections patrimoniales mais l'objectif de toutes ces acquisitions restent de continuer à enrichir les domaines d'excellence des collections de la bibliothèque : mélanges, thèses, grandes collections juridiques, textes et auteurs de référence.

Nb de titres acquis en	2023	2022	2021
Antérieur à 1870	23	22	17
De 1871 à 1914	29	49	21
De 1915 à 1945	23	42	25
Postérieur à 1945	102	111	72
Total	177	224	135

Répartition des antiquariats selon la date de publication

Enrichir le patrimoine documentaire juridique



De l'Alexandrie du III^e siècle av. J.-C à l'époque contemporaine, une des fonctions essentielles des bibliothèques consiste à acquérir et conserver le patrimoine documentaire.

La bibliothèque Cujas conserve un fonds ancien riche de près de 40 000 documents (livres, archives, manuscrits), les deux tiers du fonds étant constitués d'ouvrages des XVIII^e et XIX^e siècles dans les domaines du droit romain, du droit canon, du droit coutumier mais aussi de la pratique du droit et des sciences juridiques. La politique d'acquisition patrimoniale suit les contours de la collection existante en les prolongeant.

Les acquisitions de l'année se poursuivent ainsi dans le domaine du droit romain, comme le montre l'achat d'un bel exemplaire de l'ouvrage *De substitutionibus tractatus, Hanc ultimarum voluntatum præcipuam materiam, aliarumq[ue]* rédigé par le jurisconsulte Alessandro Trentacinq[ue] (1541-1599) et publié en 1588 à Venise par Damiani Zenarii. L'œuvre de Trentacinq[ue] s'insère dans le système très complexe des lois romaines sur les successions : ce traité, qui porte sur la substitution des héritiers, explore la légalité de la nomination d'héritiers mandataires dans le cas où un héritier originel n'est pas en mesure d'exercer ses fonctions de manière adéquate.

La bibliothèque continue par ailleurs d'acquérir des recueils anciens de jurisprudence comme le *Recueil d'aucuns notables arrests, donnez en la cour de parlement de Paris* de Georges Louet (1540-1609). Avocat, conseiller-clerc du parlement de Paris et évêque de Tréguier, Louet est issu d'une importante famille implantée en Anjou au service du roi René. Son ouvrage fait partie des meilleurs recueils de jurisprudence du parlement de Paris du XVII^e siècle, encore cité aujourd'hui pour la qualité de ses sources. La bibliothèque Cujas l'a acquis dans une rare édition de l'imprimeur libraire genevois Étienne Gamonet (1556-1638).

La bibliothèque a également acquis des documents parfois très rares comme les deux volumes du *Traité des privilèges et hypothèques suivant les principes du code civil*. Publié en 1819 à Liège par C. A. Bassompierre, ce traité commenté et comparatif entre les législations française et hollandaise est l'œuvre de Jean Dominique Léonard Tarrible, alors conseiller à la Cour des comptes. Ce dernier est un juriste au parcours singulier dans une période historique riche en événements politiques : avocat au barreau d'Auch lorsque la Révolution éclate, il devient accusateur public puis président du tribunal criminel du Gers. Appelé au Tribunal en 1802 dans la section de la législation, il prend une part active à la confection des codes napoléoniens. Il collabore au répertoire de jurisprudence de Merlin ainsi qu'aux annales du notariat, recueil paru de 1803 à 1807 en neuf volumes. Les ouvrages acquis témoignent de l'histoire du travail législatif et réglementaire dans des domaines précis. L'un des plus émouvants concerne le travail des enfants : intitulé *Législation sur le travail des enfants dans les manufactures*, ce recueil des documents parlementaires, législatifs et statistiques relatifs à la *Loi du 19 mai 1874 sur l'emploi des enfants et des filles mineures dans l'industrie* propose une étude comparative de la législation des principaux pays d'Europe. La dernière partie de l'ouvrage est édifiante quant à l'évolution du droit et des mentalités : elle présente comme étant protecteurs des règlements sur le travail des

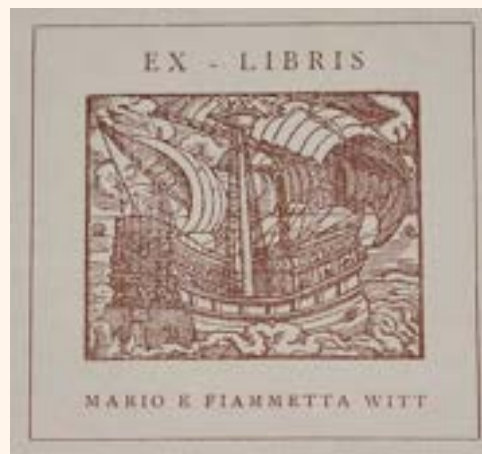


enfants dans les mines, les établissements insalubres, les filatures, les papeteries, les fabriques de tuiles, etc. : les enfants de 10 à 12 ans ne « pourront être employés ni à porter ni à trainer des fardeaux »⁶...

Il est toujours intéressant pour le chercheur, le bibliophile ou encore le bibliothécaire de connaître la provenance d'un livre ancien. Les marques de possession peuvent être multiples : armoiries sur les plats de reliure, estampilles, devises, ex-libris, initiales, monogrammes, cotes, annotation... Cela permet par exemple de savoir qu'un ouvrage acquis par la bibliothèque en 2023, intitulé *Des attributions du conseil d'Etat* et rédigé en 1929 par Frédéric Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt (1779-1863) à partir de ses discours de député, a appartenu à son auteur, comme le montre l'ex-libris manuscrit collé en page de titre de l'exemplaire. L'ouvrage va ensuite recevoir une nouvelle marque de possession, l'estampille de la bibliothèque Cujas, pour marquer son entrée dans les collections.



L'exemplaire acquis nous vient d'outre-Manche : orné d'un papier de plat en nid d'abeille et d'un magnifique ex-libris, ce livre a appartenu à Mario Witt, collectionneur qui a rassemblé l'une des plus célèbres bibliothèques de littérature maritime⁷. Le voici donc de retour en France, à la bibliothèque Cujas...



Enfin, dépositaire des archives de la bibliothèque de l'ancienne Faculté de Droit, la bibliothèque Cujas poursuit l'acquisition d'anciens diplômes et a acquis cette année un diplôme de Licencié en droit obtenu en 1864 par le sieur Durand. Il s'agit à terme de constituer une collection représentative des diplômes délivrés par la Faculté de droit de Paris depuis l'Ancien Régime.



Parmi les ouvrages rares acquis cette année, mentionnons le nouveau *Valin ou Code commercial maritime* paru en 1809 aux Archives du Droit Français. Cette œuvre de codification, réalisée par le rédacteur du Journal de Jurisprudence commerciale Pierre Sanfourche-Laporte, se fonde sur le commentaire de la Grande ordonnance de la Marine (1681) par le juriste René-Josué Valin (1695-1765), spécialiste incontesté du droit maritime d'alors.



⁶ Publié en 1875, cet ouvrage précède la promulgation de la loi du 28 mars 1882 rendant l'instruction obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans : il a été distribué le 12 décembre 1875 à Vincennes par monsieur Wallon, ministre de l'Instruction publique, qui [a remis des livres acquis par l'union scolaire de](#)

[Sceaux à des écoliers âgés](#) ayant repris l'étude dont on les avait privés dans leur enfance

⁷ Cette collection a été vendue aux enchères par la maison Bloomsbury, en 1996, à Londres.

Développer un fonds d'iconographie juridique

Science de l'interprétation des images fondée par l'auteur de *l'Iconologie* Cesare Ripa (1555-1622), l'iconographie a été introduite en France au XVII^e siècle par l'académicien Jean Baudouin (1590-1650) qui publia en 1638 un *Recueil d'emblèmes divers* à visée pédagogique, répertoriant notamment les représentations du droit et de la Justice dans les arts.

De l'art féroce d'un Daumier croquant les habits des gens de justice jusqu'aux caricatures des grands professeurs de Droit, de l'architecture des Palais de Justice et Facultés de Droit jusqu'à la statuaire des grands juristes et des allégories de Justice, l'iconographie juridique frappe l'esprit par la diversité de ses modes d'expression artistique.

La bibliothèque Cuias a initié il y a quelques années la constitution d'un fonds d'iconographie juridique toujours abondé aujourd'hui : dans le prolongement de l'exposition *Jacques Cujas 1522-2022 : la fabrique d'un "Grand juriste"*, un bronze de Cujas réalisé par Albert-Ernest Carrier-Belleuse (1824-1887), sculpteur prolifique sous le Second Empire et maître d'Auguste Rodin, a été acquis.

La statuette en bronze a été livrée en mai 2023 et est conservée dans les magasins patrimoniaux en attente d'exposition. Le célèbre juriste est présenté debout dans un léger contrapposto, portant une soutane sous une ample simarre, coiffé d'un « bonnet à cornes », la main droite posée sur une de ses œuvres.





La bibliothèque a également poursuivi l'acquisition d'anciennes caricatures des professeurs de la Faculté de Droit : l'une d'entre elle, une lithographie de grand format rehaussée à la gouache, représente les professeurs de droit en « petit costume » ; l'autre montre un étudiant soutenant sa thèse devant un jury. Ces estampes datées du début du 20^{ème} siècle ont été réalisées par Adrien Barrère : peintre, affichiste et dessinateur humoristique, il tire sa renommée de caricatures tirées en lithographie des professeurs des facultés de médecine et de droit de Paris. Les professeurs caricaturés sont notamment le doyen honoraire de la Faculté Ferdinand Larnaudé (1853-1942), le spécialiste du droit international public Robert Piedelièvre (1859-1939) et celui du droit international privé Antoine Pillot (1857-1926), ou encore le député de l'Algérie française et spécialiste du droit colonial Maurice Pierre Colin (1859-1920).

Barrère produisit également des caricatures du monde judiciaire pour le magazine *Fantasio*, bimensuel satirique publiée par Félix Juven entre 1906 et 1937 : les gravures, comme celles des bâtonniers Labori ou Busson Billault, sont accompagnées d'une notice biographique dans la rubrique intitulée « Tête de Turc ».

La bibliothèque poursuit enfin l'acquisition de documents iconographiques sur le monde juridique. Ainsi est entrée dans les collections patrimoniales une rare aquarelle de 1835, représentant l'apothéose de Napoléon 1^{er} en tant qu'inspirateur du Code Civil.

Il s'agit d'une gravure tirée d'un tableau intitulé *Napoléon couronné par le temps écrit le Code civil* réalisé par le peintre Jean-Baptiste Mauzaisse en 1833, au moment où la nostalgie de l'époque impériale resurgit chez certains Français : portant un drapeau tricolore surmonté de l'Aigle impérial, revêtu de son uniforme de grenadier de la Garde, décoré de la Légion d'honneur qu'il a créée, tenant fermement le code civil qu'il rédige, Napoléon est couronné par l'allégorie du Temps, représenté ici sous la forme d'un vieil ange ailé : mi-homme, mi-dieu, l'empereur devient, à l'instar de Moïse présentant les Tables de la Loi, l'intercesseur entre un monde supérieur idéal et un ici-bas administré par le Droit...



3.4 Périodiques imprimés

La bibliothèque a souscrit 1 071 abonnements correspondant à 1 123 titres en 2023. Elle a aussi procédé à 27 désabonnements qui correspondent à la prise en compte de la cessation de parution de 12 titres ou de grands retards de réception alors qu'une version en ligne est disponible.

19 nouveaux abonnements ont été souscrits et 5 titres repris à l'occasion d'un changement de fournisseur, dans le cadre du nouveau marché de fournitures de périodiques.

Typologie	Nombre d'abonnements	%	Dont nouveaux titres ¹	Titres morts ou désabonnés
Edités en France	389	36%	3	6
Edités en Allemagne et en Belgique	252	24%	4	0
Edités en Italie, Espagne, Portugal, pays d'Amérique centrale et du sud	95	9%	3	1
Edités au Royaume-Uni, Irlande, Etats- Unis, Canada et en Afrique, Asie, Océanie	335	31%	9	20
Total	1 071	100%	19	27

Répartition par origine géolinguistique des abonnements de périodiques 2023

3.5 Ressources électroniques

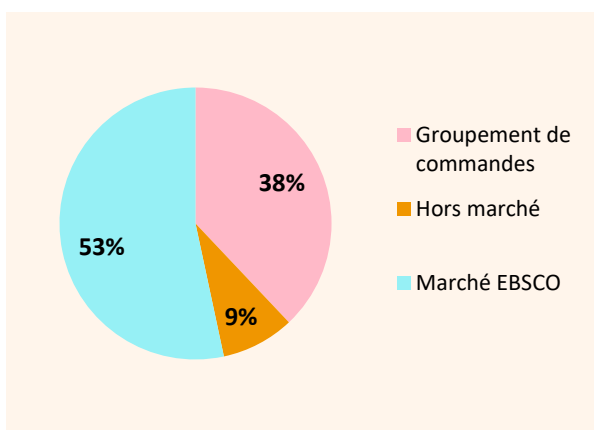
Afin de contenir les augmentations annuelles des abonnements, l'acquisition des ressources électroniques est négociée. Les abonnements contractés à l'issue de négociations Couperin représentent 61 % des dépenses de documentation électronique.

91% des acquisitions sont réalisées dans le cadre de marchés publics (groupement de commandes ; marché DATEC ; marché EBSCO ; marché négocié en

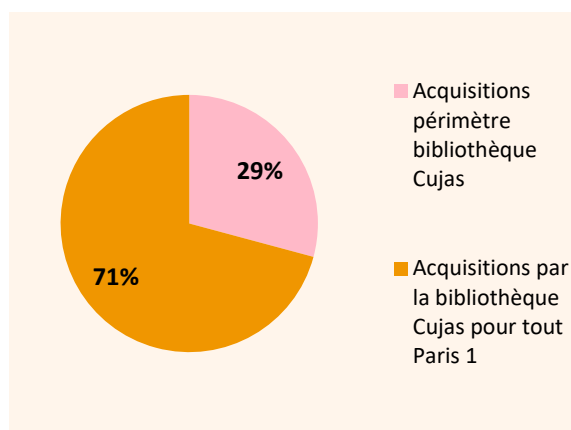
direct avec un éditeur exclusif). 53% de ces dépenses sont effectuées dans le cadre du marché public de fourniture de documentation électronique de l'université. Celui-ci a été renouvelé en 2022. Les deux lots ont été attribués à EBSCO.

71% des dépenses de documentation électronique sont destinés à des abonnements partagés avec l'ensemble des entités de l'université Paris 1, sans condition d'inscription préalable à la bibliothèque Cujas.

¹ *Annales historiae conciliorum* (fait suite au titre *Annuarium historiae conciliorum* mort en 2020), *Indian Journal of International Law* (titre mort en 2020), *Rivista della Cooperazione Giuridica Internazionale* (titre initialement reçu en don), *Il diritto di autore* (titre mort en 2020)



Répartition des dépenses par type de marché



Répartition des dépenses par type de périmètre

80 % des dépenses de documentation électronique dédiées à la recherche.

La politique d'acquisitions des ressources électroniques prend en compte les besoins des usagers, principalement des chercheurs débutants ou confirmés. Si on considère que certaines bases de données (Dalloz, LexisNexis...) servent aussi bien à la formation qu'à la recherche, la part des dépenses dédiées à l'acquisition de ressources électroniques de niveau recherche représente 80 % des dépenses de documentation électronique en 2023.

Périodiques électroniques

La bibliothèque propose dans son catalogue 10 858 titres de périodiques électroniques, dont 1 725 sont des titres librement accessibles.

Ces périodiques sont achetés, soit dans le cadre de l'acquisition des ressources électroniques, par bouquet, soit dans le cadre des abonnements aux revues papier, sélectionnés au titre à titre selon la formule *print+online* ou plus rarement seulement *online*.

Les différents modes d'achat des périodiques électroniques ont une influence importante sur le coût des abonnements papier.

Périodiques publiés par Oxford University Press (OUP) : faute de négociation nationale Couperin aboutie, les trois bibliothèques de Paris 1 ont négocié avec l'éditeur une offre commerciale pour une durée d'un an renouvelable, applicable dès 2022, donnant accès à l'ensemble de son portefeuille électronique.

Cette négociation a permis de réduire les coûts des abonnements papier correspondants puisqu'une réduction de 75% s'applique pour tout abonnement papier à une revue faisant partie du bouquet.

Abonnements Cambridge University Press Package (CUP) : Le nouvel accord triennal, négocié par le consortium Couperin pour la période 2023-2025, est entré en application en 2023.

Une remise de 75% est consentie par l'éditeur pour tous les abonnements imprimés qui en bénéficiaient en 2022, ce qui a permis de limiter l'augmentation budgétaire des abonnements aux revues éditées par Cambridge University Press en 2023.

E-books

La bibliothèque propose dans son catalogue 41 514 titres d'e-books, dont 2 623 sont des titres librement accessibles.

La majorité des nouvelles acquisitions concerne le droit international et les droits étrangers, disciplines particulièrement présentes dans les suggestions d'achat et d'abonnement formulées par les usagers.

Les achats exceptionnels de 2022 n'ont pas pu être reconduits en 2022 mais 167 titres ont néanmoins été acquis dans les collections suivantes :

- Ebooks Cambridge : 23 titres
- Human Rights and humanitarian Law 2024 (Brill) : 13 titres
- International Law 2024 (Brill) : 44 titres
- Oxford Handbooks Online Criminology and Criminal Justice (2024) : 47 titres
- Oxford Handbooks Online Law (2023) : 40 titres

Bases de données

La bibliothèque Cujas propose 182 bases de données dans son catalogue. Ces bases de données mixtes continuent de représenter la large majorité des dépenses de documentation électronique.

3.6 Les dons

Première bibliothèque juridique d'Europe en matière de droit francophone, la bibliothèque interuniversitaire Cujas reçoit de très nombreuses propositions de dons émanant aussi bien de particuliers que d'institutions.

Les dons de périodiques

En 2023, le service des périodiques a accepté et traité 442 fascicules ou volumes dans le cadre de donations issues d'établissements d'enseignement supérieur ou d'archives municipales. 15 titres ont pu être ainsi complétés, ce qui représente quelque 4,25 mètres linéaires d'accroissement.

Le plus volumineux est un don émanant de la Bibliothèque universitaire de Nanterre concernant le titre *All England law reports*, avec 2,6 ml pour 306 volumes, suivi de celui du centre de documentation de l'École Militaire qui a fait don de 0,75 ml de collections du *Journal Officiel* et du *Journal officiel du Commandement en chef français en Allemagne*. La Bibliothèque universitaire de Clermont a permis de compléter 5 titres avec quelques 0,70 ml de fascicules. On mentionnera également des partenaires moins habituels comme l'École nationale de la magistrature qui a fait don de plusieurs années des *Annales de Vauresson*. Dans le cadre du Plan de conservation partagé en droit, la bibliothèque a également réceptionné 2,6 ml de collections, la majeure partie émanant de la Cour de cassation. Au total, toutes sources confondues, ce sont 6,85 ml de collections de périodiques qui ont enrichi les fonds de la bibliothèque en 2023.

Les dons de monographies

Le nombre de titres acquis par le biais de dons entrants se monte à 114 documents. Contrairement aux années précédentes, pour lesquelles les dons concernaient essentiellement les collections contemporaines, l'année 2023 a permis d'enrichir les collections anciennes de la bibliothèque.

La Fondation Dufraine de l'Académie des Beaux-arts (Institut de France) a fait don par convention de 61 ouvrages anciens parmi lesquels 19 titres ont été édités aux 16ème et 17ème siècle et 38 titres au 19ème siècle. On peut notamment mentionner le don



du recueil *Les Plaidoyez et harraques de Monsieur Le Maistre, cy-devant advocat au Parlement et conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et Privé* (1660). Conseiller d'État sous Richelieu, avocat réputé le plus brillant de Paris, Antoine Le Maistre (1608-1658) se retire de la vie politique et judiciaire à l'âge de 30 ans pour entrer à l'abbaye de Port-Royal. Ses plaidoyers portent sur des sujets très divers (*Pour l'éducation d'une petite fille du fait d'une séparation de biens ; Contre une violence exercée durant la guerre civile ; Pour l'exécution du traité de paix entre la France et l'Angleterre*).

Autre acquisition d'importance, le Collège de France a fait don à la bibliothèque de doubles issus de la bibliothèque de la juriste Mireille Delmas-Marty (1941-2022), connue notamment pour avoir été titulaire de la chaire Études juridiques comparatives et internationalisation du droit (2002-2011) et membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Ces 123 ouvrages concernent essentiellement le droit comparé, le droit civil, le droit humanitaire ainsi que les droits de l'homme.

Plusieurs dons institutionnels d'ouvrages juridiques en anglais ont également été reçus, en provenance du cabinet Shearman et Sterling LLP ou de la bibliothèque du Conseil d'Etat. Enfin, les services de presse de différentes institutions (Institut de droit de la concurrence, Le Club des juristes, Editions Panthéon-Assas) continuent à envoyer à titre gracieux des ouvrages récemment parus.

A côté de ces dons institutionnels, les dons de particuliers, le plus souvent des auteurs, alimentent tout au long de l'année les collections. Citons à cet égard le don par une inspectrice générale des affaires sociales des cours photocopiés publiés sous la forme de fascicules entre 1946 et 1948 par la Faculté de droit de Paris et ayant appartenu à son père :

- *Cours de législation financière*, M. Laferrière, Licence 3ème année, 1946-1947
- *Cours d'histoire du droit public*, M. Olivier-Martin, Diplôme d'Etudes Supérieures Droit Public, 1947-1948
- *Cours de droit romain*, M. Besnier, Licence 2ème année, 1945-1946
- *Cours de Droit International Public*, M. Sibert, Licence 3ème année 1946-1947



4. Faire vivre les collections

4.1 Signalement

Le signalement des documents dans l'outil de découverte de la bibliothèque concerne tous les supports, livres, périodiques et ressources électroniques. Il revêt une importance particulière pour une bibliothèque de recherche dont la majorité des collections ne sont pas en accès libre. La bibliothèque porte une attention toute particulière à la valorisation des ressources électroniques, dont le signalement constitue la base et la condition de leur visibilité.

Catalogage des monographies

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de notices au 31/12	423 321	418 783	414 149	408 632	404 401	399 743

Nombre de notices bibliographiques de monographies localisées dans le SUDOC

Notices bibliographiques	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Notices créées	2 406	2 531	2 903	1 294	2 038	2 984
Notices localisées	4 670	4 505	5 948	4 163	5 498	6 831
Notices délocalisées	441	435	433	548	1482	1 738
Notices modifiées	23 037	30 733	55 215	27 396	22 812	35 059
Notices supprimées	54	60	61	16	33	87
TOTAL	30 608	38 264	64 560	33 417	31 863	46 699

Notices d'autorités	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Notices créées	1 820	1 611	2 100	1 118	1 352	2 172
Notices modifiées	2 220	3 724	279	972	960	1 521
Notices supprimées	13	34	39	26	21	27
TOTAL	4 053	5 369	2 418	2 116	2 333	3 720

Activité catalographique dans le SUDOC (monographies)

Le taux de création de notices par rapport à l'ensemble des localisations correspond à la moitié des notices localisées malgré une baisse du nombre de notices créées, les notices localisées augmentant légèrement.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Unica dans le SUDOC	141 075	139 711	138 236	136 410	135 645	134 580

Nombre d'unica présents dans le SUDOC et appartenant à Cujas (un tiers des collections de la bibliothèque)

Catalogage des périodiques

	2023	2022	2021	2020	2019
Nombre de notices au 31 Décembre (données Abes)	9 819	9 800	9 797	9 701	9 647

Nombre de notices bibliographiques de périodiques localisées dans le SUDOC

Notices bibliographiques	2023	2022	2021	2020	2019
Notices créées et localisées	26	23	72	28	60
Notices délocalisées	13	12	345	2	14
Notices modifiées	502	212	513	107	611
Total	541	247	930	137	685

Notices d'exemplaires	2023	2022	2021	2020	2019
Modifications	534	730	2 275	710	1 136

Travail catalographique dans le SUDOC (périodiques)

Signalement des ressources électroniques

Dans le nouveau système de gestion de bibliothèques Alma, le signalement des titres de livres et de périodiques électroniques mais aussi des bases de données se fait directement dans Alma et non plus dans d'autres briques logicielles. L'accès aux ressources électroniques pour les usagers se fait

intégralement depuis le nouveau catalogue (Primo VE). Ex-Libris, qui commercialise le logiciel Alma, met à la disposition des bibliothèques les métadonnées obtenues auprès des éditeurs de ressources électroniques qui apparaissent ainsi directement dans le catalogue de la bibliothèque.

4.2 Conservation des collections

Attribution à la bibliothèque de deux nouveaux magasins situés à Sainte-Barbe

En juillet 2023, le Rectorat a attribué à la bibliothèque deux nouveaux magasins situés sous la cour du collège Sainte-Barbe : le magasin n°5 et le magasin n°2, qui s'ajoutent ainsi au magasin n°1. Cette décision était attendue depuis trois ans par la bibliothèque.

Le magasin n°1 est réservé au stockage des documents à numériser dans le cadre du partenariat avec Persée, le magasin n°2 est destiné à stocker provisoirement les collections en attente de transfert au CTLes tandis que le magasin n°5 est dédié à la conservation des titres peu sollicités.

Etat des lieux des collections au 31 décembre 2023 :

- Magasin n°1 : publications à feuillets mobiles (environ 140 ml)
- Magasin n°2 : monographies (environ 200 ml) en attente d'envoi au CTLes
- Magasin n°5 : monographies anciennement stockées en D12 (environ 430 ml)

L'attribution de ces magasins va permettre de mettre en place une gestion dynamique des collections.

Gestion dynamique des collections

Définition et contexte

Conserver des collections, c'est aussi s'en défaire. La collection documentaire est un organisme vivant qui s'accroît continuellement alors que le cadre matériel qui l'accueille est limité : on ne peut étendre indéfiniment le nombre d'étagères sans rogner sur les places de lecture, et à moins de bénéficier d'un projet immobilier ambitieux, toute bibliothèque est condamnée à atteindre un jour son point de saturation. Malgré ses vingt-six kilomètres linéaires de rayonnages, la bibliothèque Cujas n'y fait pas exception.

Parce que le droit est une discipline où l'actualisation des savoirs est particulièrement importante, la bibliothèque acquiert chaque année des milliers de nouveaux documents, manuels, ouvrages scientifiques, thèses ou fascicules de périodiques. Pour les intégrer aux collections, il est donc nécessaire que d'autres ouvrages leur cèdent la place. Face à cette éternelle problématique de saturation, la gestion dynamique permet d'anticiper l'accroissement futur des collections plutôt que de la vivre comme une réalité contraignante. Elle permet de les faire vivre et d'assurer ainsi leur continuité dans la durée. Elle permet également d'adapter l'offre documentaire aux besoins de la communauté universitaire.

Les leviers de sa mise en œuvre sont divers : rationalisation de l'implantation des collections (en privilégiant une implantation par cote et format qui exploite au mieux les capacités du mobilier, par la pratique régulière du récolement et du refoulement), désherbage (par le pilon ou la cession des documents à d'autres établissements documentaires) ou délocalisation (stockage des documents dans un local externe qui fait office de magasin éloigné). Mais que l'on privilégie l'un ou l'autre de ces leviers, tous nécessitent au préalable de définir et de mettre en œuvre une politique de conservation. Que conserve-t-on ? Que désherbe-t-on ? Qu'éloigne-t-on ? Sur quels critères ces choix sont-ils définis ?

La politique de conservation à la bibliothèque Cujas

Les critères retenus font intervenir la politique documentaire, d'une part, et les données d'usage, d'autre part.

En matière de politique documentaire, le droit est naturellement la discipline où les acquisitions sont les plus importantes, en nombre de titres, comme en nombre d'exemplaires et celle que la bibliothèque conserve en priorité. S'y ajoutent, dans une moindre part, les sciences économiques et la science politique. Les autres disciplines que la bibliothèque a pu acquérir par le passé, telle que la littérature, l'histoire, la psychologie ou la sociologie, sont par conséquent les premières à faire l'objet d'un désherbage. La langue constitue également un

critère de sélection : les ouvrages en français et en anglais sont conservés sur place en priorité, tandis que les langues autres que l'italien, l'espagnol, l'allemand ou le portugais font l'objet d'un désherbage quasi systématique.

Ces critères de politique documentaire sont ensuite croisés avec les données d'usage, c'est-à-dire principalement le taux de rotation. La règle générale veut que les ouvrages qui continuent d'être consultés ne soient pas éloignés, et ce quelle que soit leur langue de publication ou leur discipline. Dans le cas contraire, la bibliothèque Cujas opte pour un lieu de stockage extérieur. À noter que les collections délocalisées demeurant communicables de manière différée, il importe de toujours vérifier qu'elles ne sont pas demandées régulièrement.

Enfin, l'intérêt scientifique d'un document rentre aussi en ligne de compte : les mélanges étrangers, par exemple, sont systématiquement conservés, quelle que soit leur langue de publication.

Le rôle important du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES)

Si la gestion dynamique des collections n'a été formalisée que récemment dans la politique de conservation de la bibliothèque, cette dernière n'a pas attendu les dernières années pour organiser la gestion de ses collections. Après la création en 1994 du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES), établissement national chargé du stockage de collections émanant des bibliothèques universitaires, la bibliothèque Cujas a commencé à procéder à des dépôts et à des cessions de collections. La différence entre les dépôts et les cessions est la propriété des collections qui reste à la bibliothèque dans le premier cas et non dans le second. Les collections cédées au CTLES demeurent accessibles à toute la communauté universitaire par le biais du prêt entre bibliothèques.

Des cessions de périodiques ont été ainsi organisées tous les deux ans entre 2003 et 2017. Les dépôts concernent quant à eux principalement les monographies, les thèses et les mémoires. Répondant à un besoin croissant d'espace, les volumes déposés au CTLES sont par ailleurs de plus en plus importants.

La commission de réorientation

En 2009 est créée la première commission Réorientation des collections, qui s'attelle en particulier à la question des monographies. Si la pratique du désherbage est ancienne en ce qui concerne les périodiques - collections à fort accroissement et pour lesquelles le besoin d'anticipation est essentiel -, elle met en effet plus de temps à s'imposer aux collections de monographies. Cette commission est toujours en activité aujourd'hui.

L'année 2018 marque cependant un tournant en matière de méthodologie : plutôt que de procéder

par l'examen de tranche de cotes, ce sont désormais l'ensemble des monographies situées au second sous-sol de la bibliothèque, soit dix kilomètres linéaires de collections, qui sont systématiquement analysées.

En 2018, la commission de réorientation s'est ainsi penchée sur le devenir des monographies publiées dans des langues étrangères autres que les principales langues européennes, travail qui a permis d'identifier 150 mètres linéaires de monographies à déposer au CTLe. Depuis 2022, elle poursuit ce travail en s'intéressant aux monographies publiées dans toutes les langues autres que le français : vaste tâche puisque 400 mètres linéaires de collection ont été déposés fin 2022. L'année 2023 a été consacrée à la sélection de nouveaux titres en vue d'un dépôt fin 2024-2025.

Renforcement du partenariat avec le CTLe depuis 2022

En matière de gestion dynamique des collections, le désherbage (pilon ou cession) est traditionnellement le principal levier d'action. C'est surtout vrai en lecture publique, où - à l'exception des grands établissements - on se préoccupe peu de patrimonialisation. La bibliothèque Cujas pratique certes le pilon (à dose homéopathique, pour des exemplaires en mauvais état et pouvant être rachetés) et les cessions de collections, notamment de périodiques (dans des proportions plus modestes).

Depuis quelques années, elle recourt surtout à des dépôts de collections au CTLe, c'est-à-dire qu'elle délocalise ses collections plutôt que de les céder ou de les pilonner. Cette solution est d'autant plus appréciée qu'elle permet de conjuguer mission de conservation et rationalisation des espaces : les collections étant éloignées mais non cédées, elles apparaissent toujours dans le catalogue de la bibliothèque et peuvent donc être consultées directement par nos lecteurs, sans passer par le catalogue collectif SUDOC et le prêt entre bibliothèques.

Depuis 2022, Cujas a par ailleurs renforcé son partenariat avec le CTLe. Dans le cadre du programme 2020-2022, la bibliothèque a ainsi déposé 500 mètres linéaires de collections (400 mètres linéaires de monographies et 100 mètres linéaires de périodiques). En 2024-2025, elle s'est engagée à déposer un kilomètre linéaire. Cette politique ambitieuse doit permettre à la bibliothèque de continuer à acquérir librement les nouvelles parutions.

De la bonne gestion des collections en magasins...

La gestion dynamique des collections ne s'intéresse pas uniquement aux collections que l'on désherbe ou que l'on éloigne. Elle s'intéresse aussi à celles que l'on conserve sur site. Leur bonne gestion est la garantie d'une collection vivante. Cela passe aussi par une implantation intelligente et rationnelle des

collections.

La bibliothèque procède à cet effet à des refoulements réguliers. Le refoulement consiste à combler les vides laissés sur les étagères par les volumes retirés des collections pour être stockés à l'extérieur des magasins. Resserrer les collections sur elles-mêmes permet ainsi d'optimiser l'utilisation des étagères et de préparer l'accroissement.

Cette pratique est annuelle pour les collections de périodiques, en raison du voisinage sur les mêmes étagères de titres vivants et de titres morts. Elle est plus irrégulière pour les collections de monographies, mais tout aussi nécessaire en raison de la saturation des magasins de stockage.

La bibliothèque procède également à des mouvements de collections. Moins fréquents que les transferts au CTLe, ils répondent à une logique de fonds que l'on constitue ou que l'on cherche à valoriser. Ainsi, en 2022, la bibliothèque a identifié dans ses collections un fonds dispersé de journaux officiels des anciennes colonies françaises. Il a été possible d'en dégager de grands ensembles géographiques, eux-mêmes divisés en sous-ensembles : Afrique (Maghreb, Afrique occidentale, Afrique équatoriale, Madagascar), Asie (Indochine, Annam, Tonkin, Laos, Cambodge, Cochinchine, Inde) et départements et territoires d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie...). Ce constat a ainsi motivé la création d'un pôle « Documents officiels des anciennes colonies françaises » composé de 178 titres et qui s'étend sur près de 200 mètres linéaires.

... comme des collections en libre-accès

Bien que les collections en libre-accès ne représentent qu'une minuscule partie de l'ensemble des collections détenues par la bibliothèque, elles constituent une vitrine tout autant qu'une porte d'entrée dans les fonds de la bibliothèque. Une gestion raisonnée et dynamique de ce fonds est donc également très importante.

La bibliothèque désherbe ainsi régulièrement les documents de la salle de lecture afin de proposer une offre actualisée, en lien avec les enseignements dispensés dans le cadre des études de droit. Les éditions les plus anciennes des manuels et des codes, et en règle générale l'ensemble des ouvrages datés sont descendus en magasin pour y être conservés, donnés à des associations ou pilonnés si les exemplaires sont en mauvais état. Le choix se fait en fonction du nombre d'exemplaires et de leur taux de rotation. Ce travail permanent permet un renouvellement de l'offre, et permet à la bibliothèque Cujas de s'afficher comme un établissement de référence pour les sciences juridiques, économiques et politiques.

Entretien des collections

Bibliothèque patrimoniale, la bibliothèque Cujas attache également une grande importance à l'entretien des collections qui prend des formes variées et complémentaires. La reliure et le conditionnement des ouvrages sont choisis en fonction de leur usage, et les collections sont dépoussiérées régulièrement.

Reliure des ouvrages et des périodiques

Nombre de documents reliés	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Thèses	399	460	469	266	293	238
Monographies	1 630	1 709	1 371	1 014	1 816	1 966
Documents anciens	32	0	0	0	39	77
Ouvrages pour le libre-accès	1 514	1 550	1 618	1 658	1 642	1 734
Périodiques	1 379	1 276	1 612	986	1 341	1 765
Périodiques anciens	38	22	64			
Total	4 992	5 017	5 134	3 924	5 131	5 780

Nombre de documents reliés par typologie

Le nombre de documents reliés est globalement stable d'une année sur l'autre et représente autour de 5 000 documents.

Entrepris depuis plusieurs années, le travail de reliure rétrospective sur les thèses localisées en magasin concerne un nombre de volumes en diminution. Le nombre de volumes reliés localisés en magasin est en légère diminution par rapport à 2022 pour les monographies alors que la reliure des périodiques retrouve un niveau habituel.

Dans le cadre de la réponse à l'Appel à Projets 2020-2022 pour le PCP **Economie Gestion**, la BIU Cujas avait reçu 2 500 € en 2022. Reversés tardivement, ces crédits ont été dépensés en 2023 pour des frais de reliure sur des titres pôles de conservation.

Deux trains de reliure pour les titres *China Economic Review* et *The Economic history review* ont permis de traiter 38 volumes in 8°.

Dépoussiérage

Depuis le renouvellement du marché en juin 2021, le nouveau titulaire est Vacuum Cleaner France.

Une opération a été organisée à l'automne 2023 et a

permis de dépoussiérer les magasins patrimoniaux situés dans le bâtiment Pavillon (environ 2 300 ml de collections) et le magasin 5 de Sainte-Barbe, récemment attribué à la bibliothèque.

5. Coopérer

La bibliothèque Cujas maintient une dynamique active dans les réseaux nationaux autour de sa discipline de référence : les sciences juridiques.

5.1 Jurisguide

Afin de prolonger son offre de formation, la bibliothèque Cujas coordonne et alimente [Jurisguide](#), le guide méthodologique pour la recherche d'information en sciences juridiques (licence Creative Commons).

Il propose un panorama des ressources documentaires disponibles dans le domaine du droit, des méthodes et des guides pour une recherche efficace, des outils et des supports de formation pour les formateurs. Il comporte **173 fiches documentaires** et **113 fiches pédagogiques** soit un total de 286 fiches à ce jour.

14 établissements de l'Enseignement supérieur collaborent en 2022 à son développement et à sa mise à jour : la BIU Cujas, et les SCD des universités Toulouse 1 Capitole, Paris 1 Panthéon- Sorbonne, Paris-Panthéon- Assas, Paris Nanterre, Tours, Lille, Jean Moulin Lyon 3, Sorbonne Paris Nord, Côte d'Azur, Aix-Marseille, le Service de la documentation et de l'édition de l'Université de Lorraine, BAPSO

[Bibliothèques et APpui à la Science Ouverte] - Grenoble- Alpes ; Université de Poitiers - Faculté de droit et des sciences sociales.

12 nouvelles fiches ont été créées en 2023 dont 7 fiches documentaires et 5 fiches pédagogiques sur des sujets très variés (Mir@bel ; la Revue internationale du patrimoine ; le Portail de la Question Prioritaire de Constitutionnalité QPC 360 ; OpenEdition Books ; le Défenseur des droits ; Econlit ; l'International Criminal court Legal Tools Database ; tour d'horizon des identifiants des chercheurs ; où trouver des ressources sur les droits de l'Enfant ; les Blogs juridiques ; le Droit pharmaceutique : quelles ressources ? ; la Justice prédictive).

Jurisguide a une portée internationale : en 2023, les connexions proviennent de 144 pays. Le nombre de visites a fortement augmenté cette année avec **90 029 visites**.

5.2 Les trente ans du Doctrinal.

L'année 2023 a été l'occasion de célébrer les 30 ans du Doctrinal, base de références bibliographiques dont la bibliothèque est, depuis l'origine, l'un des auteurs. Parce qu'il permet de rechercher efficacement des articles de doctrine française et francophone, Le Doctrinal occupe une place prépondérante sur le marché de la documentation et de l'information juridique.

Il est ainsi utilisé comme outil de veille par le secteur privé et le monde académique. Le Doctrinal référence actuellement plus de 625 000 articles de 380 titres de revues, dont 168 revues traitées à ce jour. Cela représente une production de 25 000 notices par an dans tous les domaines de droit. La totalité des articles répertoriés est associée à plus de quatre millions de décisions de justice.

Les principaux acteurs du Doctrinal se sont réunis le 9 juin 2023



Histoire de la base

Le projet Doctrinal a été validé en avril 1993 lors d'une réunion organisée par l'association Juriconnexion au sujet de la doctrine. Dès l'origine et dans un souci d'exhaustivité, il a été décidé de traiter un panel de plus de 100 revues.

Les trois auteurs représentent les différents univers de la documentation juridique : un cabinet d'avocats français (Gide Loyrette Nouel), un autre anglo-saxon (Shearman & Sterling) et une bibliothèque de l'enseignement supérieur (Bibliothèque interuniversitaire Cujas), autrement dit des acteurs du secteur privé et public. La bibliothèque de l'Ordre des Avocats rejoint fin 2015 l'équipe avec l'introduction du Mélangial.

Des usages multiples dans tous les secteurs du droit

Les publics sont variés : professionnels du droit, étudiants, enseignants, professionnels de l'information juridique en France et à l'étranger (Canada, Suisse, Belgique, Japon, Etats-Unis,

Angleterre), où il est plus précisément utilisé dans une optique de droit comparé.

Le Doctrinal revêt une importance particulière pour le droit français et francophone et offre une vue d'ensemble rigoureuse sur la littérature juridique, en proposant des commentaires et analyses sur chaque article de doctrine.

Il constitue un point de départ pour toute recherche documentaire et se décline en différents usages. Il permet à la fois d'établir des dossiers documentaires et bibliographies, d'alimenter les services questions réponses des entreprises ou établissements universitaires, de rechercher efficacement des décisions. Il offre la possibilité aux étudiants de trouver les références des articles de doctrine pour mieux comprendre la portée d'une décision de justice, mieux appréhender une réforme ou enfin établir un commentaire d'arrêt. Il favorise l'auto-apprentissage (préparations de TD) et représente une aide à l'enseignement (cas pratiques).



Les atouts de la base Le Doctrinal

Un produit original né d'une ambition commune

Le Doctrinal est donc un produit de convergence entre le monde universitaire et le monde du droit qui a prouvé dans le temps sa stabilité entrepreneuriale. Il instaure des rapports originaux entre différents acteurs du monde juridique du fait de son processus éditorial tripartite. Il implique un travail commun entre auteurs du produit et favorise la collaboration avec les revues universitaires, notamment celles en Open Access. Le Doctrinal intègre certaines revues absentes des bases commerciales classiques, leur offrant ainsi une plus grande visibilité.

Chaque jour, des articles sont sélectionnés et dépouillés par des équipes constituées de professionnels de l'information juridique. Ce traitement intellectuel tranche avec la tendance actuelle du recours à l'intelligence artificielle.

Un leitmotiv : enrichir les contenus

L'essence même du Doctrinal est une démarche collaborative dont le but est d'améliorer la recherche documentaire. Dans cette optique, l'accès au texte intégral a été négocié par Lexbase auprès des grands éditeurs (Lexis Nexis ; LefebvreDalloz ; Lextenso, Lexbase) avec la volonté d'agréger également des éditeurs moins connus ou des revues universitaires.

Le comité éditorial discute régulièrement de l'intégration de nouvelles revues, notamment dans les domaines émergents du droit, et en favorise les revues en Open Access (ex : Open Wine Law).

De même, plus récemment, le référencement de thèses (résumé et texte intégral) vient enrichir la base Le Doctrinal afin d'offrir un contenu toujours plus varié et complet.

5.3 Plans de conservation partagée des périodiques

Le PCP Droit

En 2023, le PCP Droit, comme tous les autres PCP thématiques, est sorti du dispositif de financement CollEx Persée qui arrivait à son terme. L'année a été néanmoins très dynamique avec l'arrivée de trois nouveaux partenaires : la bibliothèque de la Cour de cassation, la bibliothèque du CRDI (Centre de recherche de droit international et de commerce international) et la bibliothèque de l'IDC (Institut de droit comparé).

Nouveauté 2023 : Le corpus s'est élargi à une cinquième liste de 245 titres étrangers représentatifs de la recherche juridique en droit international et du droit interne britannique ou américain. Cette liste a été élaborée à partir d'un comparatif des collections au sein du périmètre en identifiant les titres juridiques en langue anglaise.

Le nombre de titres dans le corpus se monte à 1367 au 31/12/2023

Le PCP Économie-Gestion

Dans ce plan piloté par le SCD de l'université Dauphine, la bibliothèque Cujas s'est positionnée comme pôle de conservation pour 66 titres sur les 177 titres qu'elle détient, le nombre total de titres du corpus s'élevant à 447 titres.

Une deuxième liste destinée à élaborer un corpus de 1 163 titres a été communiquée. La bibliothèque Cujas possède 130 titres de cette nouvelle liste, dont une grande partie a déjà été déposée au CTLes (par exemple les séries d'Economies et sociétés ou des Cahiers de l'ISEA). Ce lieu de stockage va complexifier les opérations de récolement et les choix de positionnement.

5.4 Le CR 27, centre régional du SUDOC pour le signalement des périodiques en sciences juridiques, économiques et politiques

Le CR 27 coordonne le signalement des collections de périodiques juridiques dans le catalogue national SUDOC pour les bibliothèques d'Île-de-France. Il est hébergé par la bibliothèque interuniversitaire Cujas qui en assure l'animation.

Au 31 décembre 2023, il comptait 19 bibliothèques « non déployées » et 53 bibliothèques « déployées » (réparties dans 7 universités, 3 institutions et un organisme de tutelle institutionnel) soit 72 centres de ressources.

Il faut noter le rattachement du Centre de documentation de l'Ecole militaire, auparavant rattaché au CR26, et le déploiement du centre de ressources et d'ingénierie documentaires de Paris de l'INSP, auparavant membre non-déployé du CR27.

Du côté des établissements non-déployés, on remarquera donc le départ de la bibliothèque de l'INSP, corollaire de son déploiement dans le SUDOC, et la fusion effective des cinq centres de documentation du ministère de la Transition écologique (CRDAJ, CRDITM, CRDCPR, CRDALN, CRDD) au sein du nouveau Bureau des ressources documentaires (BRD).

Partenariat avec Mir@bel

La mise en place du partenariat entre la bibliothèque Cujas et Mir@bel a eu lieu dans le cadre du CR27 : la bibliothèque est devenue veilleur sur les publications officielles, ce qui représente 9 revues (antériorités comprises).

5.5 CollEx-Persée

L'année 2023 a été une année de transition vers un nouveau dispositif, dont quatre programmes structurants ont été validés : cartographie, numérisation enrichie, acquisitions de ressources électroniques spécialisées en licence nationale et archives scientifiques.

La bibliothèque s'est particulièrement investie dans le GT Numérisation piloté par Persée qui avait pour objectif de définir la feuille de route de ce programme, et en particulier la numérisation concertée de la littérature scientifique.

Elle a également participé, avec l'ABES et l'appui du consortium Couperin.org et de l'INIST-CNRS, au programme d'acquisitions du GIS CollEx-Persée qui a financé fin 2023 l'achat d'une nouvelle collection en licences nationales auprès de Springer : l'intégralité des parutions 2022 et 2023 de la collection Law and Criminology. Ce corpus comprend 390 titres.

5.6 Les négociations Couperin en sciences juridiques et politiques

La bibliothèque Cujas coordonne le pôle de négociations Sciences juridiques et politiques (SJP). Cette responsabilité a été occupée par la responsable des ressources électroniques jusqu'au 31 août 2023. Suite à son départ en mutation, c'est le directeur de la bibliothèque qui a repris la coordination du pôle, le temps que la nouvelle responsable des ressources électroniques prenne les dossiers en main.

Avec deux négociateurs, la bibliothèque participe à sept négociations : Dalloz, LexisNexis, Lamyline, Lextenso, ELnet, Editions Francis Lefebvre, Westlaw.

Par ailleurs, la responsable des ressources électroniques était membre de la cellule ebooks, groupe de travail dont les missions sont notamment de suivre les négociations d'ebooks et d'organiser les Journées du livre électronique.

5.7 La convention de pôle associé avec la BnF

Une convention de pôle associé avait été signée entre l'université Paris 1, agissant pour le compte de la bibliothèque Cujas, et la Bibliothèque nationale de France pour la numérisation sur la période 2015-2019. Une nouvelle convention a été signée en 2020 et couvrira la période 2020- 2024.

Numérisation sur les chaînes de la BnF

La bibliothèque Cujas participe, en prêtant ses collections, à la résorption des lacunes des publications officielles des anciennes colonies déjà numérisées dans Gallica.

La bibliothèque a ainsi envoyé sur la chaîne de numérisation de la BnF 11 volumes du Journal officiel de l'Algérie (de 1955 volume 3 à l'année 1958 volume 2) par le biais d'un train de numérisation de 10 100 pages.

La numérisation du Journal officiel de l'Algérie (1955-1958) a débuté en mai 2023 : les documents ont été mis en ligne fin 2023 dans Gallica.

La participation de la bibliothèque à cette chaîne de numérisation consiste à collaborer aux opérations de sélection des corpus, de préparation matérielle des trains de numérisation et de création des bordereaux de suivi accompagnant chaque volume.

Programme de numérisation

La pause dans l'activité de production de numérisation se poursuit pour combler le retard pris dans les opérations de contrôle qualité des images numérisées et de production des métadonnées.

La subvention de la BnF pour 2023 s'élevait à 18 500 € et a été en partie consacrée à l'embauche de contractuels chargés de la création des tables des matières et de l'éditorialisation de titres numérisés issus de la liste Pfister-Roumy : un chargé d'étude documentaire a travaillé d'avril à juillet 2023 pour réaliser les tables des matières d'ouvrages en allemand et un autre a réalisé celles des cours photocopiés de droit. Une partie de la subvention a été reportée sur l'année 2024.

Le renouvellement du marché de numérisation a été relancé en 2023 et il devrait être publié au 2^e semestre 2024.

Mise en ligne 2023

En 2023, **29 407 pages** numérisées ont été mises en ligne dans la bibliothèque numérique Cujasnum, correspondant à un ajout de **42 volumes**.

Au 31 décembre, Cujasnum proposait au public 789 volumes à consulter pour un total de plus de 550 000 pages.

5.8 Une mission nationale : la fourniture de documents pour les concours d'agrégation

La bibliothèque Cujas participe à la fourniture de documents pour la préparation des épreuves d'agrégations en sciences juridiques. Pour compléter le fonds documentaire mis à la disposition des candidats, la bibliothèque effectue des dépôts d'ouvrages pour toute la durée des concours.

Parallèlement, elle fournit des documents pour la deuxième épreuve de concours d'agrégation dite «

Leçon en 8 heures » et la troisième épreuve dite « Leçon en 24 heures ».

En 2023, le concours d'agrégation en droit privé et sciences criminelles ayant débuté en novembre, il sera fait état de la contribution de la bibliothèque dans le rapport 2024.

6. Moyens

6.1 Budget

La bibliothèque Cujas a disposé en budget ouvert de **2 801 732 € d'autorisations d'engagements** et de **2 754 748 € en autorisations de recettes**, après budget rectificatif, le budget initial 2023 s'élevant à 3 034 732 € en autorisations d'engagements (AE) comme en Autorisations de recettes (AR).

Solde budgétaire

A l'issue de l'exercice 2023, le solde budgétaire est excédentaire de 123 083 € alors qu'il était déficitaire en 2022.

Les décaissements sont en diminution et sont au plus bas niveau depuis 2018, si l'on excepte l'année 2020. Ce résultat s'explique par le décalage dans la réalisation des opérations de travaux menées par la DPI dans le cadre du SPSI. La bibliothèque avait provisionné des crédits pour la mise en place de la RFID, l'achat de mobiliers pour le hall, la signalétique du bâtiment et le déménagement de la salle des serveurs. Ces achats n'ont pu se faire en 2023 et les différentes opérations de déménagement à l'été et à la rentrée 2023 ont impacté l'activité de plusieurs services.

Les recettes encaissées retrouvent un niveau plus habituel, le décalage du reversement des droits de bibliothèque de l'Université Paris-Panthéon-Assas ayant amoindri les recettes 2022.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Recettes encaissées	2 726 847 €	2 513 298 €	2 863 742 €	2 893 841 €	2 426 359 €	2 776 073 €
Dépenses encaissées	2 603 765 €	2 744 781 €	2 690 789 €	2 414 545 €	2 758 987 €	2 642 525 €
Solde budgétaire	123 083 €	-231 483 €	172 952 €	479 296 €	-332 628 €	133 548 €

Recettes

Nature des recettes	Recettes ouvertes budget 2023	Recettes encaissées 2023	Recettes ouvertes budget 2022	Recettes encaissées	Recettes ouvertes budget 2021	Recettes encaissées
Subventions pour charge de service public	1 908 697 €	1 908 697 €	1 908 697 €	1 908 167 €	1 829 434 €	1 829 434 €
MESR	1 458 595 €	1 458 595 €	1 458 065 €	1 458 065 €	1 457 525 €	1 457 525 €
Agrégation	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Enveloppe documentation UP 1	420 102 €	420 102 €	420 102 €	420 102 €	341 909 €	341 909 €
Autres subventions publiques	188 750 €	188 750 €	183 875 €	180 275 €	195 675 €	348 915 €
Abes-SUDOC			5 500 €	1 900 €	5 500 €	1 900 €
Part fixe CollEx-Persée	170 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €	170 000 €	340 000 €
Convention BnF "pôle associé"	18 750 €	18 750 €	8 375 €	8 375 €	20 175 €	7 015 €
Ressources propres	648 373 €	620 472 €	665 528 €	404 892 €	654 000 €	662 775 €
Droits universitaires Paris 1 et Paris-Panthéon-Assas	560 000 €	283 771 €	560 000 €	308 846 €	550 000 €	585 918 €
		276 101 €				
		559 872 €				

Régie (PEB inclus en 2022)		14 318 €	7 000 €	9 292 €	2 000 €	2 742 €
Droits d'auteur-Doctrinal	9 500 €	38 204 €	54 528 €	41 651 €	53 000 €	43 968 €
Convention formation	41 651 €	6 120 €	3 000 €	630 €	3 000 €	3 255 €
Autres recettes PEB	3 000 €	0 €			5 000 €	4 550 €
Reversement copieurs publics	3 222 €	0 €	10 000 €	19 929 €	10 000 €	10 377 €
Dotation Paris Panthéon Assas	31 000 €	0 €	31 000 €	23 655 €	31 000 €	10 333 €
ANR					0 €	413 €
Divers		1 958 €		888 €		1 218 €
Recettes fléchées	8 928 €	8 928 €	24 964 €	19 964 €	18 000 €	22 618 €
Recettes fléchées projets CollEx		2 500 €	20 400 €	4 564 €	0 €	864 €
Recettes fléchées PCP	8 928 €	6 428 €	4 564 €	15 400 €	18 000 €	21 754 €
Total recettes	2 754 748 €	2 726 847 €	2 782 534 €	2 513 298 €	2 697 109 €	2 863 742 €

Nature des recettes 2023

Les recettes constatées (AR) s'élèvent à 2 725 526 € et correspondent à une exécution de 98,94% des recettes ouvertes après l'ajustement au BR (2 754 748 €).

Les recettes encaissées en 2023 s'établissent à 2 726 847 € contre 2 513 298 € en 2022 (+213 549 €). La régularisation du versement des droits d'inscription de l'Université Paris-Panthéon-Assas (276 101 €), non constatée en 2022, explique cette augmentation importante des recettes perçues.

La bibliothèque dispose de 2 types de recettes : les recettes globalisées et les recettes fléchées.

Les recettes globalisées se subdivisent en :

- subvention pour charge de service public (SCSP) qui représente 70% des recettes encaissées (1 908 697 €) dont 30 000 € de subvention pour l'organisation de épreuves d'agrégation de droit et 420 102 € de dotation documentation versée par l'Université Paris1 Panthéon Sorbonne.
- autres financements publics : 188 750 € de recettes encaissées (6,92%) correspondant à 170 000 € de part fixe CollEx et 18 750 € de subvention BNF dans le cadre de la convention d'aide à la numérisation.

Dépenses

La bibliothèque a engagé au global 2 712 983 € en 2023, ce qui est moins qu'en 2022 (2 859 744 €) et correspond à une baisse de 5,13%. Le taux d'exécution global en AE s'affiche à 96,83% des crédits ouverts : il est stable par rapport à l'an dernier (96,14%) mais toujours en baisse par rapport à 2021 (97,15%).

- ressources propres : elles constituent 22,75% des recettes 2023 dont la part la plus importante est constituée par les droits de bibliothèque : 559 872 €. 38 204 € sont versés au titre des droits d'auteurs (recette en diminution : 43 968 € en 2021, 41 651 € en 2022).

En 2023, la bibliothèque n'a pas encore perçu le reversement pour les recettes générées par les copieurs publics, il devrait intervenir sur l'exercice 2024.

La recette liée à la participation de l'université Paris-Panthéon-Assas aux dépenses de sûreté de la bibliothèque correspondant au salaire d'un agent n'a pas encore été perçue, la convention entre les deux universités co-contractantes étant en cours de renouvellement.

La somme de 14 138 € a été encaissée au titre de la régie et correspond aux recettes générées par le PEB et les inscriptions payantes ainsi que les remboursements d'ouvrages perdus. Ces encaissements supérieurs aux prévisions s'expliquent par la régularisation sur 2023 de titres de l'année antérieure.

Les recettes fléchées perçues en 2023 proviennent uniquement de l'appel à projet PCP (6 428 €).

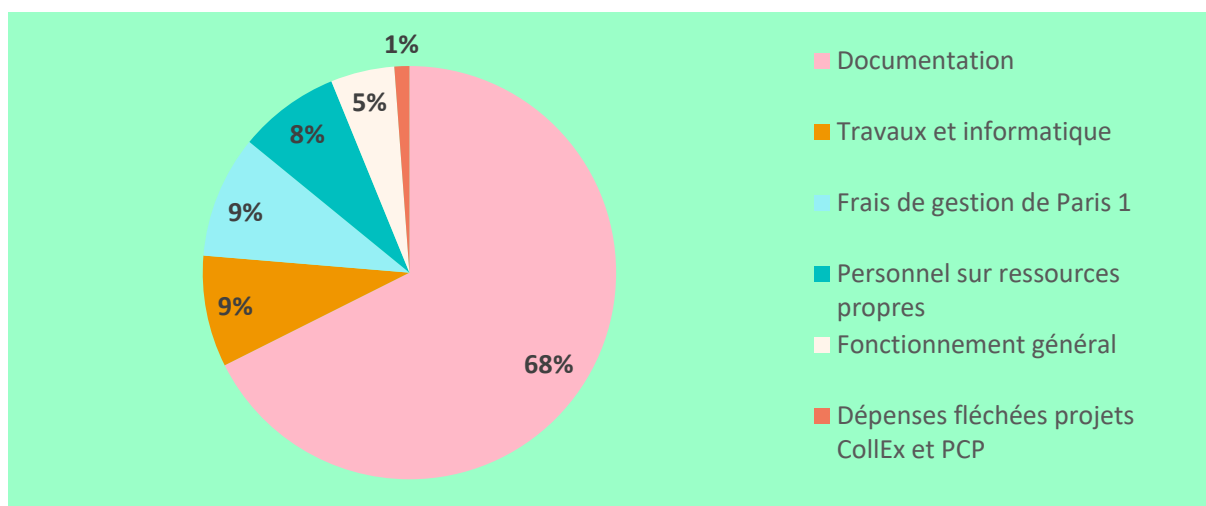
Le montant total des bons de commande émis en 2023 s'élèvent à 2 225 559 € contre 2 356 929 € en 2022, soit une baisse de 6,44%. A ces commandes s'ajoutent le prélèvement de charges opéré par l'Université de 260 000 € annuels et la masse salariale arrêtée à 227 424 €.

compte budgétaire	crédits ouverts après BR	autorisations d'engagements (AE)	% consommation des crédits
Fonctionnement	2 443 932 €	2 394 696 €	97,99%
Investissement	94 800 €	90 863 €	95,85%
Masse salariale	263 000 €	227 424 €	86,47%
Total	2 801 732 €	2 712 983 €	96,83%

Compte budgétaire 2023

Programmes de financement	Consommation AE 2021	Consommation AE 2022	Consommation AE 2023	% AE
Documentation	1 659 718 €	1 782 145 €	1 834 029 €	67,60%
Service du Livre	429 150 €	417 200 €	499 993 €	18,43%
Antiquariat (investissement)	15 543 €	17 997€	18 078 €	
Service des Périodiques	533 000 €	535 484 €	513 091 €	18,91%
Ressources électroniques	489 573 €	604 147 €	551 279 €	20,32%
Conservation-reliure	181 876 €	206 883 €	229 244 €	8,45%
Documentation agrégation	10 576 €	435 €	22 344 €	
Dépenses fléchées	45 236 €	61 682 €	31 715 €	1,17%
PCP 2022	27 165 €	7 865 €	15 590 €	
Appels à projets ColleX 2021 (crédits reprogrammés)	18 072 €	53 816 €	16 125 €	
Informatique	274 364 €	249 126 €	198 420 €	7,31%
Informatique réseau	58 538 €	87 154 €	25 601 €	
Matériel (investissement)	96 565 €	29 608 €	63 090 €	
Informatique documentaire	119 261 €	132 364 €	109 730 €	
Fonctionnement général	495 001 €	523 976 €	433 634 €	15,98%
Frais de gestion de l'université Paris 1	260 000 €	260 000 €	260 000 €	
Service des Affaires générales	143 369 €	114 920 €	135 512 €	
Logistique- entretien du bâtiment	75 016 €	64 128 €	28 427 €	
Travaux (investissement)	16 616 €	84 928 €	9 696 €	
Masse salariale sur budget propre	221 526 €	242 815 €	215 185 €	7,93%
Total	2 695 846 €	2 859 744 €	2 712 983 €	100,00%

Détails des engagements 2023



Répartition des dépenses par poste

Dépenses de documentation

Les dépenses documentaires au sens large, incluant les dépenses de conservation, constituent **68 % du total des engagements** avec 1 834 029 € soit une très légère augmentation de 3% (+52 k€) par rapport à 2022. Cette augmentation provient surtout d'une augmentation des dépenses de conservation et de celles liées à l'agrégation, les dépenses de documentation *stricto sensu* restant stables (+ 7 500 €). Le pourcentage des dépenses documentaires par rapport aux dépenses globales est en augmentation de 6% par rapport à celui de l'an passé. Cette augmentation est donc due principalement à une baisse des dépenses globales de 147 k€.

Les acquisitions courantes d'imprimés, en **fonctionnement**, les dépenses en investissement et celles relatives à l'agrégation étant exclues, représentent 1 013 084 € et sont en augmentation par rapport à celles de 2021 (+ 50k€) et 2022 (+60k€). Cette augmentation de 82 800 € correspond à un vrai effort d'acquisitions de monographies puisque les dépenses liées aux périodiques imprimées ont, elles,

diminuées de 22 400 € en raison d'un traitement différé de factures.

Le poids budgétaire des différents supports, hors agrégation, a évolué en 2023 pour atteindre un montant très équilibré entre les trois supports : 32% pour les monographies, 33% pour les périodiques et 35 % pour les ressources électroniques.

L'augmentation de +4% en faveur des monographies touche principalement les ressources électroniques (-3%), les périodiques restant stable à 1% près.

Les dépenses de ressources électroniques avaient été particulièrement élevées l'an dernier en raison de l'achat, en fin d'année, d'un volume important d'e-books. Cette année, les autorisations d'engagement diminuent de 53 000 € mais restent au niveau le plus élevé depuis 2018.

La part des achats documentaires sur tout support dans les dépenses globales en AE reste majoritaire, représentant 58% des dépenses engagées en progression de plus de 3% par rapport à l'an dernier.

Dépenses documentaires en AE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Achats support matériel	974 841 €	1 004 176 €	909 806 €	977 693 €	970 681 €	1 031 162 €
dont Monographies (antiquariat inclus)	553 753 €	512 345 €	415 213 €	444 693 €	435 197 €	518 071 €
dont Périodiques	421 088 €	491 831 €	494 593 €	533 000 €	535 484 €	513 091 €
Achats support numérique	446 191 €	421 966 €	518 757 €	489 573 €	604 147 €	551 279 €
Achat concours agrégation	16 977 €	15 940 €	34 549 €	10 576 €	435 €	22 344 €
Total dépenses d'acquisitions	1 438 009 €	1 442 082 €	1 463 112 €	1 477 843 €	1 575 263 €	1 604 785 €

Dépenses d'acquisition (autorisations d'engagement) en 2023

Diminution des autres dépenses

Les dépenses en matière de travaux et d'informatique ont été moins importantes que l'an dernier, les travaux étant finalement pris en charge par les services centraux, dans une proportion plus importante que celle qui était prévue initialement.

Le démarrage des travaux lié au SPSI de l'université a commencé en juillet 2023 et a mobilisé la bibliothèque de telle sorte qu'il n'était pas envisageable de mener d'autres opérations.

La direction de la logistique a pris en charge l'achat de nouveau mobilier pour les bureaux du 1^{er} étage Pavillon, livrés à la rentrée universitaire 2023.

Utilisation des crédits de paiement

L'exécution budgétaire en dépenses en 2023 s'est élevée à 2 603 765 € contre 2 744 781 € en 2022 (-5,14 %).

Exécution des dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Acquisitions documentation support papier (y compris agrégation)	1 276 773 ⁸ €	1 033 164 €	918 972 €	993 081 €	908 643 €	1 022 014 €
Documentation support numérique	369 465 €	541 026 €	543 624 €	515 708 €	578 423 €	457 291 €
Conservation-Numérisation		151 670 €	91 712 €	206 433 €	202 059 €	182 773 €
Frais généraux Paris 1	260 000 €	260 000 €	260 000 €	260 000 €	260 000 €	260 000 €
Personnel (salaires, charges) sur budget propre	197 591 €	173 955 €	128 351 €	221 526 €	242 815 €	227 424 €
Informatique-Prestations (maintenance, logiciels)	157 122 €	178 864 €	118 423 €	127 052 €	207 864 €	207 831 €
Informatique-acquisitions matériels (<i>investissement</i>)	131 773 €	122 159 €	91 596 €	122 869 €	35 041 €	39 913 €
Fonctions support (logistique- missions- fournitures- maintenance)	184 614 €	220 035 €	182 104 €	180 242 €	123 824 €	118 033 €
Travaux entretien du bâtiment	15 487 €	34 837 €	8 666 €	22 817 €	139 690 €	49 838 €
PCP-CollEx	49 700 €	43 277 €	71 097 €	41 061 €	46 421 €	38 647 €
Total	2 642 525 €	2 758 987 €	2 414 544 €	2 690 789 €	2 744 781 €	2 603 765 €

6.2 Ressources humaines

Effectif

Au 31 décembre 2023, la bibliothèque comptait 96 agents, dont 70 agents titulaires en position d'activité (69,1 ETP) et 26 contractuels (19,9 ETP).

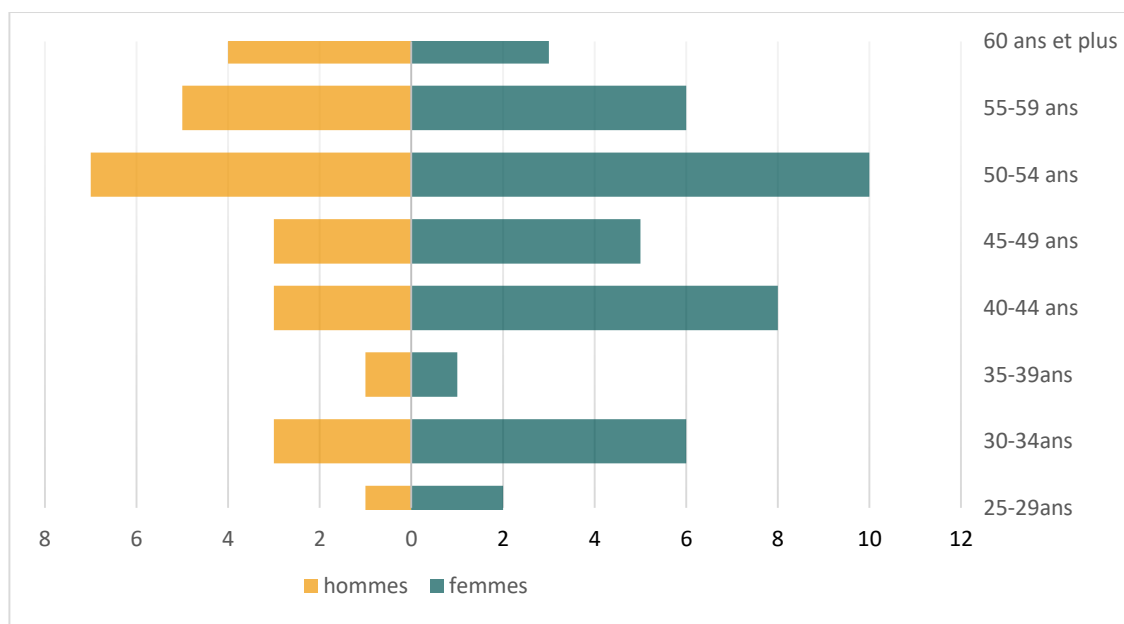
De plus, la bibliothèque Cujas emploie depuis la rentrée universitaire 4 mentors étudiants dans le cadre d'emplois subventionnés par la Région Île-de-France.

Les contrats de renfort pour l'activité de service public correspondent à des emplois de contractuels à 50% (ce ne sont pas des contrats mentionnant la qualité d'étudiants).

Agents de la structure	Filière bibliothèque	Filière ITRF BAP F	Autres filières de la fonction publique	CDD	Total par catégorie
Catégorie A	18	1	3	3	25
Catégorie B	17	0	3	4	24
Catégorie C	26	0	2	19	47
Total par filière	61	1	8	26	96

Répartition des effectifs des titulaires par filière et occupation des postes (hors emploi étudiant)

Les agents titulaires



Pyramide des âges des agents titulaires présents au 31/12/2023

Filière	Corps	Poste budgétaire 2023	Effectifs présents au 31/12/2023	Postes occupés au 31/12/2023 en ETP	Postes occupés au 31/12/2022 en ETP
Bibliothèques	Conservateur général	2	2	2	2
	Conservateur	11	9	9	8
	Bibliothécaire	8	7	7	6,8
	Bibliothécaire assistant spécialisé	17	17	16,8	15,8
	Magasinier	28	26	25,3	23,8
Sous-total filière bibliothèque		66	61	60,1	56,4
AENES	Attaché	1	1	1	1
	Secrétaire	1	1	1	1
	Adjoint administratif	1	1	1	2
Sous-total filière AENES		3	3	3	4
ITRF	Ingénieur de recherche	1	1	1	1
	Ingénieur d'étude	2	1	1	2
	Technicien	3	2	2	3
	Adjoint technique	3	1	1	0
Sous-total filière ITRF		9	5	5	6
Enseignant	Professeur certifié	1	1	1	1
Total		79	70	69,1	67,4

Répartition du personnel par filière et catégorie

Occupation des postes de titulaires

Sur les 79 postes d'agents titulaires, 9 sont vacants.

Au 31 décembre, 7 agents contractuels occupaient ces supports de postes disponibles. Au total, les agents présents titulaires ou contractuels en remplacement, au nombre de 77 représentent 76,1 ETP.

Quotité de travail

95,7% des agents titulaires travaillent à temps complet (soit 67 agents).

Deux agents exercent leur fonction à temps partiel, à 80%, un agent bénéficie d'un mi-temps thérapeutique.

La part des agents à temps partiel diminue chaque année depuis 2017 passant de 13% en 2017 à 11% en 2018, 10% en 2019, 6% en 2020, 5,7% en 2021, 4,4% en 2022 pour atteindre 4,3% des effectifs présents en 2023.

Les mouvements en 2023

Mobilité externe : 6 départs

Quatre collègues (deux conservatrices, une bibliothécaire et une Bibas) ont obtenu une mutation

dans un autre établissement pour une prise de fonction au 1^{er} septembre 2023.

Une collègue IGE est partie en détachement dans une autre université au 1^{er} septembre 2023.

Une collègue technicienne ITRF a pris un poste dans un service central de l'université Paris 1.

Mobilité interne

Deux magasiniers du département des services aux publics ont demandé à être affectés au service du livre et au service Patrimoine et numérisation.

Arrivées : 6 nouveaux collègues

Deux conservateurs sont arrivés au 01/01/2023 pour prendre respectivement la responsabilité du service de l'informatique documentaire et du service du patrimoine et de la numérisation.

Une bibliothécaire, lauréate du concours, a pris le poste d'adjointe du service des périodiques au 01/04/2023, à l'issue de sa scolarité à l'Enssib.

Une Bibas, lauréate du concours, a rejoint la bibliothèque au 01/09/2023 au sein du service des périodiques tandis qu'une autre Bibas a pris ses fonctions de catalogueuse au service du livre, dans le

pôle du traitement documentaire.

Une lauréate du concours de magasinier principal de 2^e classe est arrivée au 01/09/2023 au département des services aux publics.

Titularisations

Quatre collègues ont été titularisés au 01/09/2023 : une bibliothécaire, deux Bibas et une magasinière.

Promotions et réussites à concours

L'année 2023 a vu la promotion de 9 agents : 1 par liste d'aptitude, 6 par tableaux d'avancement et 2 par concours.

Liste d'aptitude

Une bibliothécaire a été promue conservatrice.

Tableau d'avancement

Un magasinier a été promu magasinier principal de deuxième classe.

- Deux magasiniers principaux de 2^eme classe ont été promus magasiniers principaux de 1^{ère} classe.
- Une ATRF a été promue ATRF de 1^{ère} classe.
- Un technicien de classe supérieure a été promu technicien de classe exceptionnelle.
- Une conservatrice a été promue conservatrice en chef des bibliothèques.

Concours

Une bibliothécaire a réussi le concours interne de conservatrice des bibliothèques.

Un collègue en contrat Parcours Emploi Compétence a réussi le recrutement sans concours de la Ville Paris d'agent d'accueil, de surveillance et de magasinage, option bibliothèques.

7. Et bientôt...

Encore une année de travaux

Les travaux continuent en 2024, le retrait de la palissade de chantier après la fermeture de fin d'année a malheureusement généré de faux espoirs chez les lecteurs de la salle Viollet : en raison de divers sujets liés à la sécurité incendie, la salle ne sera de nouveau ouverte qu'au début du mois de mars 2024.

L'ascenseur a été livré mi-avril 2024 mais n'a pas encore pu être mis en service en raison du démarrage de la deuxième phase des travaux qui consiste à rénover les étages du bâtiment Chartière.

Cette phase de travaux a généré son lot de déménagements puisque les ailes du rez-de-chaussée haut avec la salle des périodiques et le bureau adjacent ont dû être entièrement vidés, tout comme les bureaux du 1^{er} et du 2^e étage. Tous les personnels des étages du bâtiment Chartière ont été relogés dans des locaux provisoires, la majorité des agents en Sorbonne et une partie du service des périodiques dans la salle du Patrimoine. Les consultations du fonds patrimonial ont lieu dans un espace réservé dans la grande salle de lecture.

L'opération logistique a été particulièrement complexe et perturbée par les blocages de la Sorbonne.

Poursuite de l'instruction du projet de rénovation du hall

Le dialogue se poursuit au sujet de l'avant-projet définitif du hall de la bibliothèque et le démarrage des travaux est donc reporté en 2025.

Projet de numérisation de revues de droit avec Persée

Le portail Persée propose 400 revues en accès libre, mais seulement 12 en sciences juridiques. Ce constat a conduit Persée à proposer un partenariat à la bibliothèque Cujas pour numériser des revues en droit.

La méthodologie de travail adoptée consiste en plusieurs étapes :

- identifier un corpus numérisable, à partir du corpus du PCP Droit (corpus de 1394 titres de doctrine en langue française et étrangère), identifier des titres qui se situent dans cette zone grise entre numérisation patrimoniale et numérisation commerciale. Ce travail a été effectué à partir des fichiers qualité fournis par l'ABES : 676 titres identifiés sans reproduction ou autre édition sur autre support.
- une seconde étude a ensuite permis d'affiner la sélection, en vérifiant et complétant les informations du catalogue SUDOC : 106 titres identifiés (66 titres principaux + 40 titres affiliés) présentant un intérêt intellectuel pour la numérisation.
- recueillir l'accord de principe des éditeurs
- constituer un dossier de candidature
- réunir une collection complète pouvant faire l'objet d'une numérisation destructive, c'est-à-dire que les pages des ouvrages sont massicotées. Il est possible de récupérer l'ouvrage mais tous les frais de reliure sont à la charge de l'établissement.

Il s'agit donc d'un processus long et complexe pour trouver une collection numérisable sur les deux plans légal et technique. Cette collaboration de la bibliothèque Cujas avec Persée est une réelle expérimentation.

Promouvoir les revues juridiques en accès ouvert

La bibliothèque poursuivra son action de promotion et d'accompagnement des revues juridiques académiques vers l'accès ouvert, en s'appuyant sur son partenariat avec la pépinière Prairial, et va entreprendre une étude du paysage éditorial des revues juridiques éditées en France.

Hommage à Pierre Legendre

À l'occasion de l'édition par l'association Ars Dogmatica de l'œuvre monumentale de Pierre Legendre *Trésor historique de l'État en France*, la bibliothèque Cujas présente une exposition mettant en perspective le développement de la pensée de cet historien du droit sur l'État.

Professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, fondateur de l'anthropologie dogmatique, Pierre Legendre a étudié les fondements juridiques de l'État « à la française » qui puise sa force symbolique tout à la fois dans le droit canonique et le droit romain.

Nouvel espace dédié aux revues étudiantes

Soucieuse d'encourager et de valoriser les revues juridiques éditées par des associations étudiantes universitaires, la bibliothèque Cujas crée un espace « Revues étudiantes ». Situé face au bureau d'accueil de la bibliothèque, le dernier numéro d'une sélection de revues sous format papier ou numérique est mis en valeur.

Une nouvelle interface pour la bibliothèque numérique Cujasnum

Cujasnum se modernise et propose une méthode de navigation par corpus thématiques (Droit romain, Droit civil, Cours de droit, etc.) dès la page d'accueil. Tous les documents enrichis de tables des matières navigables sont désormais visibles par défaut dans la visionneuse du document.

Notes...

